

PEYROLLES

I N F O

NUMÉRO 112 - JUIN / JUILLET / AOÛT 2020

WWW.PEYROLLES-EN-PROVENCE.FR

#112
JUIN / JUILLET / AOÛT



UN GRAND MERCI

SOMMAIRE

PEYROLLES-EN-PROVENCE

SOMMAIRE 2

- Résultat des élections du 15.03.2020

EDITO 3

MAIRIE 4-9

- Votre nouveau conseil municipal
- Bilan confinement – déconfinement

JEUNESSE..... 10

- Conseil Départemental des Jeunes
- Centre aéré IFAC
- Carnaval CMJ annulé

C.C.A.S. 11

- Sécurité avant tout
- Séniors 2.0
- Conditions de reprise d'accueil au public
- Téléassistance

TRAVAUX ET URBANISME 12

- Candélabre et modernité

ENVIRONNEMENT 13-14

- Chèque énergie durable, mode d'emploi
- Envie de ballade
- Travaux CO 206
- Collecte et traitement déchets

CULTURE 15-16

- Confinement culture
- Programmation culturelle

VIE ASSOCIATIVE 17- 21

- Académie des arts plastiques
- Les amis du conservatoire
- Union Nationale des Combattants
- CNPA, toujours actif
- PCK, nouvelle organisation du Marché de Noël
- PCK, Salon du Bien-Etre
- 123 petits pas
- TC Peyrollais à l'arrêt forcé

DIVERS 22-25

- Le Collège Jean Jaurès
- Bilan sportif
 - Section sportive Aviron
 - Projet " Défense"
 - Rencontre avec un handballeur
 - A l'Université
 - Parents unis
 - Resto du cœur

HISTOIRE 26-27

La Provence malade de la peste

NUMÉROS UTILES..... 28

Nouveaux commerces : Cave à vin
Etat civil

RÉSULTAT CENTRAL DU 15 MARS 2020

Sièges à pouvoir au Conseil Municipal de Peyrolles-en-Provence : 29 - Conseil Communautaire : 1

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Total	100%
Nombre d'Inscrits	1261	1536	1034	3831	100,00
Nombre d'Absentions	669	804	567	2040	53,25
Nombre de Votants	592	732	467	1791	46,75
Nombre d'émargements (votants)	592	731	467	1790	46,72
Bulletins Blancs	17	14	12	43	1,12
Bulletins Nuls	9	15	6	30	0,78
Nombre d'exprimés	566	703	449	1718	44,84
Liste FRÉGEAC Olivier	462	582	364	1408	81,96
Liste CONSTANTY Nicolas	104	121	85	310	18,04

Pour être pris en compte, vos articles doivent nous être envoyés selon le calendrier suivant :

Edition Trimestrielle	Distribution	Date ultime réception des articles
1 ^{er} trimestre	15 avril	10 mars
2 ^{ème} trimestre	15 Juillet	10 juin
3 ^{ème} trimestre	15 octobre	10 septembre
4 ^{ème} trimestre	15 Janvier	10 décembre

Responsable de la rédaction : Olivier FREGEAC
Responsable technique : Joël BOTELHO

Dans ce numéro, photos :
Joël BOTELHO, photographe communal,
Photo couverture : Guy DELVOYE

Maquette et Impression : SPIRALE IMPRIMERIE Salon-de-Provence

Tirage : 2700 exemplaires.
Imprimé sur papier bénéficiant de la certification internationale de gestion durable des forêts.





J'ai souhaité marquer ce Peyrolles Info d'un grand "Merci" sur la couverture. Celui-ci d'ailleurs se décline en deux grands "Mercis" à votre attention.

Le premier pour cette marque de confiance incontestable dont vous avez su témoigner à l'égard de ma liste à l'occasion des élections municipales.

C'est fort de 82 % des votes exprimés, dans un contexte particulier et anxiogène qui explique une participation en fort recul, que vous avez souhaité nous renouveler votre confiance. Vous avez ainsi marqué par votre large soutien la reconnaissance du travail réalisé durant les six années passées.

Toute mon équipe se joint à moi pour vous en remercier chaleureusement, au même titre que je remercie chacun des élus qui m'ont accompagné ces 6 années passées pour leur investissement et leur fidélité sans faille.

Le second "Merci" est mérité par le fait que malgré le COVID-19 et les contraintes liées aux règles de confinement, j'ai pu remarquer que vous avez su être respectueux des gestes barrières et de ces règles.

Ainsi, si un certain nombre de cas de COVID-19 ont pu être observés sur la commune, les effets néfastes du virus ont pu être limités.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous et je tenais donc à travers ce premier édito de cette nouvelle mandature vous adresser chaleureusement mes plus vifs remerciements.

Nos partenaires que sont la Région et le Département nous ont accompagné durant cette période difficile. A ce titre vous trouverez dans ce bulletin 2 masques barrières en supplément de ceux déjà offerts et distribués par la commune dans le Peyrolles Info précédent. Je remercie le département des Bouches-du-Rhône et sa présidente Martine Vassal pour l'attention qu'elle vous porte en vous offrant cette dotation. 2020 sera une année particulière où la prudence doit prévaloir et impactera le deuxième semestre en termes d'activités sportives, culturelles et événementielles.

Nous saurons nous adapter selon l'évolution de la situation et vous informerons au fur et à mesure de celle-ci.

Prenez bien soin de vous.

Olivier FRÉGEAC
Maire de Peyrolles-en-Provence
Vice-président du conseil de territoire du Pays d'Aix
Conseiller métropolitain Aix Marseille Provence



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**MAIRE DE
PEYROLLES-EN-PROVENCE :**
OLIVIER FRÉGEAC



1^{ER} ADJOINT :
THOMAS ARCAMONE

Affaires culturelles / évènementiel
Patrimoine historique
et manifestations patriotiques



2^{ÈME} ADJOINTE :
BETTY CARVOU

Affaires budgétaires ressources
humaines et affaires juridiques
et contentieuses



3^{ÈME} ADJOINT :
XAVIER FOUYAT

Projets voirie
Grands travaux
Bâtiments publics et urbanisme



4^{ÈME} ADJOINTE :
ANNE-MARIE FUCHS

Sports
Tourisme & jeunesse



5^{ÈME} ADJOINT :
GAËTAN MUSELET

Affaires sociales
Seniors et logements



6^{ÈME} ADJOINTE :
JACQUELINE DRAHONNET

Affaires scolaires & périscolaires
Restauration scolaire
Petite enfance



7^{ÈME} ADJOINT :
JOËL BOTELHO

Économie - Commerce
Artisanat - Industrie
Emploi et information
Communication



8^{ÈME} ADJOINTE :
CÉLINE SORRIBAS

Environnement
Cadre de vie
& développement durable

ÉLECTIONS MUNICIPALES

PEYROLLES-EN-PROVENCE



**MARIE
RUFFINATTO**

Conseillère
Municipale
majorité



**PATRICK
APICELLA**

Conseiller
Municipal
majorité



**PATRICIA
DUPANIER**

Conseillère
Municipale
majorité



**MICHEL
FOURNIER**

Conseiller
Municipal
majorité



**MARTINE
FAUVET**

Conseillère
Municipale
majorité



**FRANCK
AUZET**

Conseiller
Municipal
majorité



**DANIEL
DECANIS**

Conseiller
Municipal
majorité



**NICOLAS
PARADISO**

Conseiller
Municipal
majorité



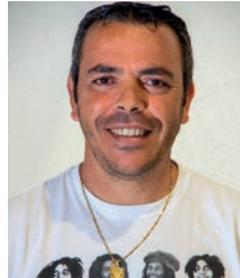
**BÉATRICE
BALP**

Conseillère
Municipale
majorité



**CHRISTINE
BUQUET**

Conseillère
Municipale
majorité



**HAMIDOU
BENLAKHLEF**

Conseiller
Municipal
majorité



**KARIM
BOUCHERIT**

Conseiller
Municipal
majorité



**SUZANNE
BRITO**

Conseillère
Municipale
majorité



**SANDRINE
LERDA**

Conseiller
Municipal
majorité



**PRESCILLA
FONTAINE**

Conseillère
Municipale
majorité



**SYLVAIN
VIDOT**

Conseiller
Municipal
majorité



**STÉPHANIE
DELVOYE**

Conseillère
Municipale
majorité



**THOMAS
ESCOFFIER**

Conseiller
Municipal
majorité



**NICOLAS
CONSTANTY**

Conseiller
Municipal
opposition



**JENNIFER
COHEN**

Conseillère
Municipale
opposition

CONFINEMENT ET DÉCONFINEMENT

PEYROLLES-EN-PROVENCE



Face à la crise sanitaire à laquelle nous sommes confrontés, la Mairie de Peyrolles-en-Provence, le CCAS, multiplie les actions, aussi bien pour vous informer, vous protéger pendant le confinement mais aussi pendant les différentes phases de déconfinement. Les mesures prises ont été nombreuses et diverses.

PENSER AUX PLUS FRAGILES...

Nous avons tout d'abord pensé aux seniors, public le plus fragile et souvent le plus isolé. Le C.C.A.S. a mis en place une fiche de recensement des seniors isolés ou fragilisés sur la base du listing des personnes inscrites pour le Noël. Dès lors que les coordonnées téléphoniques étaient connues, 290 personnes de plus de 65 ans ont été contactées et autant de fiches complétées par les agents communaux et les élus. Ces appels ont permis de maintenir un lien avec les seniors et venir en soutien aux plus isolés en transmettant une liste de bénévoles se proposant de faire les courses, la liste des commerces pour les livraisons à domicile ainsi que quelques attestations quand cela était nécessaire. Mais aussi et surtout, rassurer, écouter, soutenir et s'assurer que la personne ne rencontre pas de grosses difficultés. Ces derniers ont été contactés tout au long de la durée du confinement.

Ne souhaitant pas laisser les seniors les plus fragiles totalement démunis, nous avons négocié avec le prestataire assurant la préparation des repas pour le portage à domicile afin que ce service indispensable soit maintenu malgré la fermeture de la cuisine centrale et d'autant plus en cette période. Nous avons ainsi pu assurer le portage de plus de 35 repas du lundi au dimanche [jours fériés compris] au lieu de 24 en temps ordinaire. Il était primordial de préserver ce service essentiel malgré les difficultés rencontrées et de l'élargir aux seniors les plus isolés. Nous avons, dès que cela fut possible, distribué un masque en tissu par seniors en ayant fait la demande. 560 masques, qui ont été généreusement confectionnés par les associations Fil'Anthropique et le Comité des Fêtes, ont été portés aux domiciles par les élus.

Le C.C.A.S. est resté en lien avec les Restos du Cœur pour orienter les familles rencontrant des difficultés financières. Enfin, nous avons tenu à vous informer de toutes nos actions mais également de l'actualité sociale au fur et à mesure par le biais de la page Facebook de la ville (Ville de Peyrolles-en-Provence).

Et un grand merci aux bénévoles pour leurs actions envers nos seniors, aux Associations Fil'Anthropique et au Comité des Fêtes pour leur participation à la confection des masques, merci également aux agents communaux des autres services et aux élus qui sont venus en soutien au C.C.A.S. lequel n'aurait pas pu assumer cette mission sans eux.

POUR NOS SOIGNANTS

Cela a été la mise en place d'actions en partenariat avec l'association Actu Infirmiers, la fourniture à 115 soignants de masques et de visières ainsi que de doter l'EHPAD de la Cascade de 600 masques FFP1.

POUR TOUS LES PEYROLLAIS

Dès que la date du déconfinement a été connue, 6 000 masques ont été commandés par la municipalité pour une distribution aux administrés. 2 masques ont été remis par les élus dans chaque boîte aux lettres, accompagnés du Peyrolles Info. Le C.C.A.S. a

recensé les demandes des administrés dont la composition de la famille nécessitait des masques supplémentaires et avec la participation des élus pour la distribution, chaque demande a été honorée.

Dès le confinement, afin de respecter les contraintes sanitaires, les services administratifs ont été fermés au public. Néanmoins, une partie du personnel était présent pour traiter les dossiers urgents et répondre par téléphone aux interrogations des administrés. Mr le Maire, quant à lui, a continué d'honorer ses rendez-vous par entretien téléphonique. Puis dans un second temps, l'accueil a été ouvert au public, avec le respect des gestes barrières, et les administrés ont pu prendre rendez-vous avec le service administratif souhaité afin de traiter leur dossier directement. Cette prise de rendez-vous a permis de gérer les flux et ainsi éviter l'affluence de personnes pour garantir la sécurité sanitaire de tous.

Aujourd'hui, les services administratifs reprennent progressivement leurs activités normales tout en respectant les règles sanitaires.

POUR NOS ÉCOLES ET CRÈCHES

Dès l'annonce de l'ouverture des écoles à partir du 11 mai par le Premier Ministre, j'ai souhaité que la Mairie lance un sondage auprès des parents des enfants scolarisés en classes maternelle et élémentaire. Certes ce sondage est parallèle à celui lancé par l'Education Nationale, mais il nous fallait obtenir rapidement une estimation du nombre d'élèves qui seraient présents afin de mieux organiser la réception des écoliers, tout en garantissant leur sécurité sanitaire. Je tiens à rappeler à ce titre, que la décision d'ouverture des écoles maternelle et élémentaire relève d'une décision du Ministère de l'Education Nationale et non du Maire que je suis. Lors de ce sondage, près de 40% de réponses nous sont parvenues, et 63% de parents ont formulé le souhait d'envoyer leurs enfants à l'école. De plus, il est rappelé que le Gouvernement a bien précisé que la décision d'envoyer les enfants à l'école était faite sur la base du volontariat. Je comprends les inquiétudes des parents devant les incertitudes qui les poussent à ne pas mettre les enfants à l'école. De la même manière, un fort pourcentage de parents souhaite rescolariser leurs enfants et il ne m'appartient pas de les pénaliser par une décision de refus d'ouverture des écoles. Il est bien évident qu'il ne sera pas sacrifié la sécurité autant des enfants que des personnels municipaux et de l'Education Nationale grâce à la prise en compte de l'ensemble des préconisations du protocole sanitaire de l'Education Nationale que nous avons reçu. L'analyse de celui-ci nous permet de nous positionner sur la faisabilité de mise en œuvre de l'ensemble des prescriptions. Son applicabilité est la condition sine qua non pour la réception des enfants dans nos écoles.

La fermeture des crèches, écoles primaires, collèges, lycées universités, a été promulguée le lundi 16 mars 2020. Un message de l'Inspecteur de l'Education Nationale précisait en ce qui concerne les écoles qu'aucun accueil collectif de mineurs, recevant plus de 10 mineurs, devait se dérouler à compter du 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre en maintenant toutefois, la continuité pédagogique par l'intermédiaire de la plateforme gratuite du CNED dont les chefs d'établissements ont communiqué l'adresse aux familles afin de permettre un contact régulier avec l'enseignante et un échange d'exercices et de devoirs à faire à la maison.

Pour ceux qui n'ont pas d'outil informatique un système de boîte aux lettres a été mis en place à l'école maternelle. Les



CONFINEMENT ET DÉCONFINEMENT

PEYROLLES-EN-PROVENCE

enfants de parents prioritaires (professionnels de santé, police, gendarmerie, sapeurs-pompiers professionnels, agents du domaine public) ont été accueillis en groupe en école maternelle et élémentaire par les enseignants, et les parents fournissaient un panier repas pris dans la classe. Tout cela bien sûr dans le respect des gestes barrières avec un lavage régulier des mains. Le nettoyage des locaux a été assuré par les ATSEMS de 7h à 8h30.

Durant les vacances de printemps du 10 au 26 avril, le centre de loisirs maternel était ouvert pour les enfants des personnels prioritaires. Ils étaient encadrés par les animateurs de l'IFAC. Les repas étaient fournis par les parents sous forme de paniers repas. Le nettoyage des locaux était assuré par les ATSEMS de 7h à 8h30 et de 13h à 14h.

A partir du 27 avril, un service d'accueil périscolaire matin (de 7h30 à 9h) et un accueil périscolaire du soir (de 17h à 18h) a été ouvert. Il était destiné aux enfants de parents prioritaires. Le nettoyage des locaux était assuré par les ATSEMS de 7h à 8h30 et de 13h à 14h.

Les locaux de la crèche ont été fermés depuis le 16 mars après avoir été nettoyés.

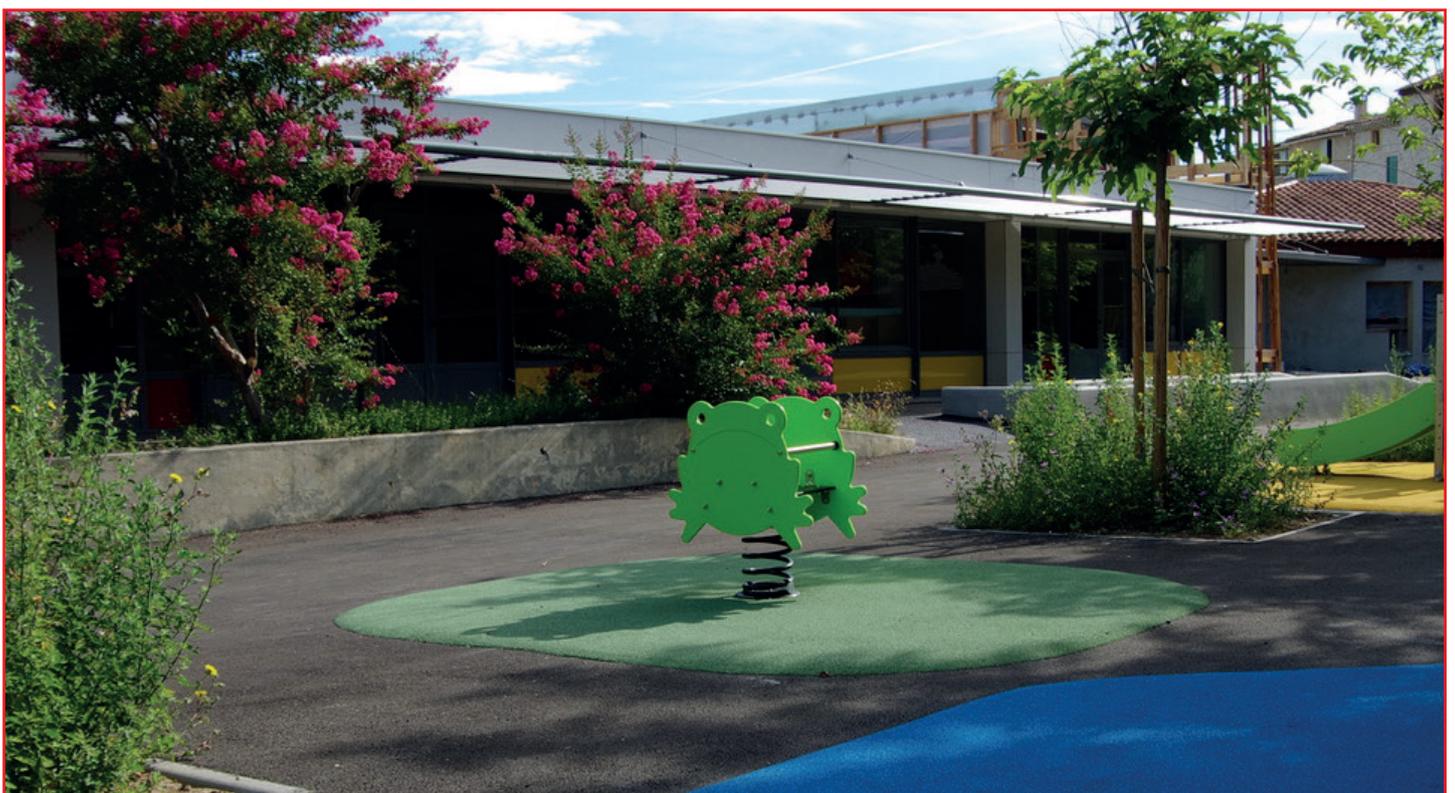
Afin d'anticiper le déconfinement et l'organisation de la structure scolaire, périscolaire et de la cantine, une enquête municipale a été lancée auprès des familles afin de déterminer le nombre d'enfants à accueillir à la fin du confinement. Une priorité étant à définir pour respecter les mesures de distanciation au sein des locaux.

Le 12 mai, les élèves de grandes sections maternelle, CP et CM2 ont été accueillis sur la base du volontariat en groupes dans les classes des écoles élémentaire et maternelle. L'accueil périscolaire du matin et du soir et la cantine avec fourniture d'un repas froid assuré sont aussi opérationnels, toujours avec la contrainte de respect des groupes formés. En école maternelle sur les 15 élèves prévus, 11 sont présents et divisés en deux

groupes. Pour l'accueil périscolaire du matin 7h30 - 9h, sur 6 enfants prévus, 1 est présent. Les enfants prioritaires sont accueillis au portillon par 1 animateur de l'IFAC, les enfants de Grande Section accueillis dans le hall principal par 1 animateur. Ils sont conduits dans 2 classes et une place est attribuée à chaque enfant. La température corporelle des enfants est contrôlée à leur arrivée dans l'école, elle ne doit pas dépasser 37,8 degrés pour rester à l'école. 1 enseignant, 1 ATSEM et 2 animateurs sont affectés à chaque classe. Les salles non utilisées sont fermées, les sanitaires et le couloir sont divisés en 2, avec des sens de circulation. Pour la cantine, sur 15 enfants prévus, 11 sont présents. Pour l'accueil périscolaire du soir sur 2 enfants prévus, aucun n'est présent. Afin de faciliter le nettoyage, l'accueil périscolaire est fermé à 18h. 1 animateur est prévu pour aider au nettoyage des locaux effectué après le départ des enfants. Une salle dite salle Covid 19 est mise à disposition en cas de signes de maladie d'un enfant et les parents seront prévenus.

En école élémentaire, sur 50 élèves prévus, 45 sont présents et sont divisés en 4 groupes. Pour l'accueil périscolaire du matin 7h30 - 9h, sur 11 enfants prévus, 1 seulement est présent. 5 animateurs sont en place : 1 entrée St Roch, 1 entrée portillon, 1 pour chaque groupe de 2 classes et 1 en renfort pour le nettoyage des classes. Comme précédemment, la température corporelle des enfants est prise à leur arrivée à l'école, elle ne doit pas dépasser 37,8 degrés. La cour de l'école est partagée en deux zones pour respecter les constitutions de groupes qui ne doivent pas être mélangés. Dans les classes, une place est attribuée à chaque enfant, les repas sont pris dans le réfectoire où sur 40 enfants prévus, 34 sont présents avec le respect des règles sanitaires. Pour le périscolaire du soir, sur 5 enfants prévus, 2 sont présents. Une salle dite Covid 19 est prévue.

Le mercredi 13 mai les enfants des personnels prioritaires participants à la gestion de crise ont été accueillis au centre de loisirs en école maternelle. Pour les 3/5 ans, 2 enfants sont prévus et présents. Pour les 6/11 ans, les 2 enfants prévus sont présents. Le panier repas est fourni par les familles.



CONFINEMENT ET DÉCONFINEMENT

PEYROLLES-EN-PROVENCE

La crèche a aussi repris le 13 mai et 24 enfants sont présents sur les 25 prévus. Ils sont répartis en 4 sections. Un créneau horaires était attribué à chaque parent et un dispositif sanitaire rigoureux est mis en place.

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Dès l'annonce du confinement, tous les chantiers en cours se sont arrêtés les uns après les autres en quelques heures. Une mise en sécurité permettant d'attendre une future reprise a été étudiée puis validée conjointement avec tous les intervenants. Elle a été mise en place rapidement de sorte que, dès le mercredi 18 mars 2020, toutes ces activités ont été stoppées.

Ensuite, nous avons décidé que le service de l'urbanisme continuerait à fonctionner mais que les rendez-vous physiques ne seraient plus d'usage tant que le déconfinement ne serait pas effectif. Une circulaire préfectorale précisait que les délais étaient repoussés d'autant avec la durée du confinement. Les instructions des dossiers en cours ont donc continué et ont abouti lorsque c'était possible.

Le fonctionnement mis en place a été le suivant : dépôts de dossier dans la boîte aux lettres de la Mairie et retour des dépôts par mail en provenance de la Mairie. Cela a permis aux dépositaires des dossiers les plus urgents de prouver le dépôt aux services en attente (banques, notaires, vendeurs, agences immobilières, ...).

En parallèle, les retours officiels ont été faits par lettre recommandées et par mail également.

Toutes les demandes faites au service urbanisme ont été traitées lorsqu'elles pouvaient l'être. Le service était opérationnel en télétravail ou, deux fois par semaine à la mairie.

En parallèle, bien que les travaux aient été suspendus, des réunions en vidéo-conférence ont eu lieu avec les maîtres d'œuvre, les cabinets d'architecture et les bureaux d'études afin de finaliser les dossiers techniques et ainsi être totalement opérationnels à la reprise des chantiers.

Enfin, les Services Techniques ont continué à fonctionner. En collaboration avec le Directeur des Services Techniques, il a été décidé de créer 3 tournées de nettoyage qui couvriraient l'ensemble de la commune. Pour chaque tournée, une seule personne par véhicule était autorisée. 3 véhicules avec un seul agent à l'intérieur ont donc été utilisés tous les jours pour que les 3 tournées de nettoyage soient faites sans risque sanitaire pour les agents. Bien sûr, chaque véhicule était nettoyé et désinfecté en début et en fin de poste de sorte de garantir au mieux la protection des agents.

Comme vous avez pu le constater, la tonte et la taille des végétaux a été mise en pause pendant cette difficile période car il nous était impossible de maintenir des équipes qui se déplacent dans un même véhicule avec beaucoup de matériel et qui travaillent sur un même chantier.

Ainsi, pendant les semaines 12, 13, 14 et 15, 3 agents et 1 agent de maîtrise étaient mobilisés chaque jour. Pendant les semaines 16, 17 et 18, 4 agents et 1 agent de maîtrise étaient mobilisés chaque jour. En semaine 19, ce sont 6 agents et 1 agent de maîtrise qui étaient mobilisés.

Enfin, à partir de la semaine 20, semaine de déconfinement, les 15 agents des services techniques étaient mobilisés sur des journées continues assistés de 2 encadrants. L'ensemble des tâches qui incombent aux Services Techniques a donc pu reprendre de façon intensive pour rattraper ces deux mois de service minimum.

D'un autre côté : le fleurissement ! Les concours de fleurissement ! Standby. Ce n'était évidemment pas la priorité en début de crise. Rapidement le Département a annulé le concours qui nous permet de mettre en avant la commune devant nos pairs. En ce qui concerne le concours municipal : les jardineries et autres commerces se rattachant au jardinage étant fermés, nous avons pris la décision de l'annuler aussi. Mais ces semaines exceptionnelles qui ont bouleversées nos vies, ne vous ont pas empêché de prendre soin de vos devant de portes, de vos balcons, de vos fenêtres et de vos jardins.



Quelle belle surprise en sortant pour la première fois à pied dans les rues pour distribuer les masques aux personnes âgées : Peyrolles est belle ! Peyrolles est fleurie !

En parallèle s'est posée la question du fleurissement de la commune. Les commandes étaient passées. Mais les livraisons... Oui, mais quand ? Le trafic routier a repris, et le 15 mai, nous avons été livrés. Le lundi 18 au matin la mise en place des jardinières, et des pots de fleurs ont débuté. Pour le plaisir des yeux, enfin quelque chose du "comme avant" !

LA FORÊT : Interdite ! Difficile de suivre les travaux qui s'y sont déroulés. Mais le suivi à quand même été fait par téléphone et par mail, grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec les services du Grand Site Concors Sainte Victoire. Un article est consacré à ce sujet. La période estivale des massifs va commencer. N'oubliez pas de respecter la nature et ses codes. Pour notre déchetterie, il a fallu convaincre le Conseil des Territoires du Pays d'Aix pour que la déchetterie de Peyrolles fasse partie des premières rouvertes au public, malgré le confinement. Certes les règles sanitaires imposaient une procédure contraignante car il fallait prendre rendez-vous et le standard était souvent saturé. Mais, nous avons contribué à répondre à votre attente et à éviter les décharges sauvages pendant cette période.

Dès le déconfinement, le traitement et la collecte des déchets, ainsi que la déchetterie, ont repris un fonctionnement normal, avec toutefois une régulation des flux d'arrivée en déchetterie. La collecte des colonnes de textiles a aussi posé quelques difficultés de reprise, cependant les prélèvements se font par une association indépendante. Mais encore une fois nous avons travaillé de concert pour rendre un service de meilleure qualité.

POUR NOS ACTEURS ÉCONOMIQUES

Par le biais des réseaux sociaux (Facebook Ville de Peyrolles-en-Provence et site officiel Mairie), la Municipalité s'est faite le relais d'informations et d'actualités, pour soutenir nos commerçants et entreprises, en ouvrant nos outils de communication et en signalant l'ensemble des commerces alimentaires ouverts sous forme de drive, livraisons à domicile. Nous avons aussi diffusé à tous les professionnels de Peyrolles, les recommandations et les démarches de soutien mises en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix Marseille Provence, et en chargeant et diffusant la cartographie situant les commerces alimentaires ouverts.

C'est aussi l'envoi à la Préfecture d'une demande de dérogation d'ouverture du marché du samedi, qui a pu débuter dès le 9 mai, avec une répartition des étals contrainte par les règles sanitaires. Il vous faut donc dorénavant rejoindre vos commerces habituels dans la rue de l'Horloge mais aussi sur la place Albert Laurent. Pour fêter le déconfinement et rendre notre marché plus attractif, dorénavant une diffusion musicale est en place, apportant ainsi une note de bien-être durant vos achats. C'est aussi l'accompagnement de certains commerces afin qu'ils puissent écouler leurs stocks, en organisant des dépôts sur le drive paysan.

Après le déconfinement, nous avons œuvré à l'organisation des marchés des mercredis et samedis, afin que les gestes barrières soient respectés, accompagnée de communication sur les réseaux sociaux. En raison des distanciations sociales imposées aux bars, cafés et restaurants, nous avons pris des arrêtés municipaux afin de les autoriser à étendre leur terrasse et ainsi compenser les pertes de tables dues aux distances à respecter. Nous participons aux réunions de travail avec la Chambre de

Commerce et d'Industrie Aix Marseille Métropole en vue de développer de nouvelles actions dynamiques pour soutenir le commerce local mais aussi nos entreprises.

LA COMMUNICATION

Nous avons renforcé notre communication sur les réseaux sociaux (Facebook Ville de Peyrolles-en-Provence) mais aussi sur le site dont nous avons légèrement adapté la structure afin de vous faciliter les recherches sur les différentes thématiques dont le fonctionnement a été impacté par le COVID 19.

Pour les premières réunions de crise, afin d'avoir une communication réactive, nous avons lancé la synthèse des actions par newsletter aux abonnés.

Les réunions de crise ont continué mais avec les règles de confinement très strictes, c'est en vidéo-conférence qu'elles ont eu lieu et ainsi nous avons pu déterminer nos actions ensemble tout en restant en sécurité.

Toujours dans le chapitre communication, nous avons multiplié les contacts avec le Groupe La Poste, afin que pendant le confinement, un service minimum de distribution de courrier soit assuré, que des bureaux de poste soient accessibles pour les opérations de retrait de colis mais aussi pour que le distributeur de billets soit alimenté. Après le déconfinement, le fonctionnement de La Poste reprend progressivement un fonctionnement normal.



EN CONCLUSION

Toutes ces actions ne sont pas terminées et d'autres sont en préparation pour continuer le déconfinement initié au 11 mai, et aussi apporter le soutien nécessaire à nos administrés et à notre tissu économique.

Nous n'hésiterons pas à vous tenir informés de l'évolution de la situation le plus fréquemment possible. Notre objectif majeur est la protection sanitaire des Peyrollais et le soutien que nous pouvons, avec l'ensemble des élus de la majorité, vous apporter. Pour conclure cet article spécial "Covid" de ce Peyrolles Info peu ordinaire, nous voulons vous remercier vous, les Peyrollais. Vous avez eu la patience de subir avec nous cette période de confinement avec ses contraintes et ses privations. La vie reprend ses droits petit à petit.

C'est avec le même sérieux et le même enthousiasme que nous allons passer encore ensemble les 6 prochaines années. Nous allons mettre en place de concert plusieurs nouveaux projets. Un grand merci aussi à l'ensemble du personnel municipal, pour avoir enduré, et s'être adapté à cette situation.



Anne-Marie FUCHS
Adjointe aux Sports,
Tourisme et Jeunesse



Sandrine LERDA
Conseillère
municipale

LE COLLÈGE JEAN JAURÈS A SES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

En 2017, Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental, a affirmé une forte volonté de donner la parole aux jeunes et de les associer aux décisions pour l'avenir du territoire, en créant le Conseil Départemental des Jeunes.

Ce projet, conduit en lien avec la communauté éducative, s'est concrétisé par la représentativité des collégiens à travers une instance qui leur est dédiée, ainsi 58 jeunes conseillers départementaux représentent les 29 cantons du département et comme pour leurs aînés, la parité est respectée. Les jeunes des collèges publics ou privés, après une candidature motivée, ont été sélectionnés pour occuper un poste de titulaire ou de suppléant.

Et depuis avril 2019 le collège Jean Jaurès de Peyrolles-en-Provence a ses représentants en la personne de Louis CRUVELLIER (conseiller départemental titulaire et vice-président commission citoyenneté) et Naël TURLURE (conseiller départemental suppléant).

Lors des assemblées, chaque conseiller travaille dans le cadre de commissions sur les thématiques de la jeunesse et de l'éducation : "cadre de vie", "accès aux loisirs" et "citoyenneté". Au cours de leur mandature, les conseillers départementaux jeunes se réunissent six fois en assemblée plénière. Ils travaillent sur des thématiques riches et variées telles que l'Europe, la gastronomie et plus récemment la biodiversité.

En effet, l'année 2020 devait être marquée par la participation des jeunes conseillers départementaux à la COP jeunesse dans le cadre du Congrès Mondial de la Nature qui devait se dérouler à Marseille, et fixer de nouvelles orientations mondiales en matière de biodiversité. Ainsi lors de la séance du 3 mars dernier les jeunes ont attentivement écouté les intervenants tels que Henri Landes, coprésident de Terriens

d'abord et LanDestini mais aussi Cyprien Fonvielle cofondateur de NEEDE Méditerranée avant de travailler sur une simulation de négociation d'accords internationaux les préparant ainsi à la COP Jeunesse.

Le rôle des conseillers jeunes suppléants est renforcé par la mise en place du Conseil de Provence des Jeunes. Cette instance consultative vient soutenir les travaux du CDJ en s'attachant à dégager des tendances de la société et des propositions sur les enjeux majeurs pour la jeunesse.

Le Conseil de Provence des Jeunes a donc travaillé sur des thématiques comme la gastronomie et l'alimentation des jeunes, le gaspillage alimentaire, ou encore sur un retour d'expérience quant à l'utilisation des tablettes mises à disposition des collégiens par le conseil départemental.

Louis et Naël, tous deux, élèves de troisième verront leur mandat de conseiller départemental des jeunes se terminer en fin d'année scolaire 2019-2020 quand ils entreront au Lycée. Nous espérons qu'ils auront ouvert la voie à d'autres collégiens afin que notre bassin de vie continue d'être représenté dans cette instance.



CENTRE AÉRÉ

Nous tenions à remercier et saluer le prestataire IFAC qui, depuis le début du confinement imposé par la pandémie que nous avons traversé, a particulièrement su répondre présent et rapidement mettre en place un système de garde pendant les vacances de Pâques ainsi que tous les mercredis. En effet, devant l'urgence et du fait que beaucoup de parents

appartenant au corps médical (ASH, aides-soignantes, infirmières et médecins avaient été réquisitionnés dans les hôpitaux et cliniques de la Région), à la demande de la Mairie, l'IFAC a rendu prioritaire l'accueil de ces enfants en ouvrant les portes du Centre de Loisirs ; leurs parents purent ainsi aller travailler plus sereinement.

LE CARNAVAL DU CMJ

L'initiative des enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le carnaval de Peyrolles aurait dû revoir le jour le samedi 28 mars dernier.

Malgré leur entière implication, nos jeunes élus n'ont pas eu le plaisir de déambuler, danser, défiler déguisés dans les rues de notre village. Mais ce n'est que partie remise...

Anne-Marie FUCHS et Sandrine LERDA, tiennent à remercier nos petits élus qui se sont tant investis à l'aboutissement de ce

bel événement. Sans oublier celui des commerçants de Peyrolles qui ont su faire preuve de générosité par leurs multiples dons.

Un grand MERCI aux commerces qui répondent toujours présents lors de nos différentes manifestations.

Le Covid-19 nous a empêché de passer de bons et d'agréables moments tous ensemble, personne n'y peut rien ; cependant, nous vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous en 2021 afin que nous puissions voir les projets portés par nos petits élus.



Gaëtan MUSELET
Adjoint aux affaires
sociales, seniors
et logements

LE C.C.A.S. AU CŒUR DE LA CRISE...

Le Centre Communal d'Action Sociale, très impliqué dans la crise sanitaire traversée par tous les Peyrollais, a été très actif et réactif dès la déclaration de pandémie de covid19 par le gouvernement.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT...

LES ACTIVITES HABITUELLES DU CCAS

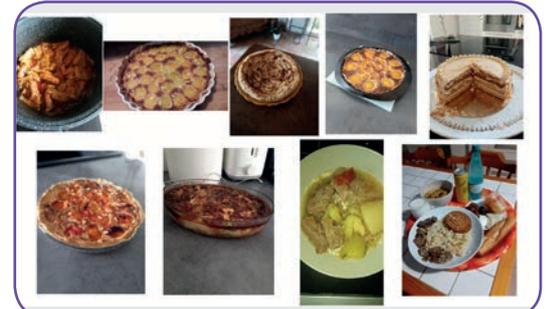
Depuis la date du confinement, toutes les activités et services en direction des séniors (hormis le portage des repas) ont été annulées : Sorties, ateliers, gymnastique, sortie annuelle, transport vers les commerces, les repas pris au foyer. Nous ne reprendrons pas ces activités et services avant le mois de septembre et ce, sans certitude sur la sécurité de tous et sans que toutes les garanties d'absence de risque ne nous aient

- été certifiées.
- Face à cette même incertitude, le repas de Noël n'aura pas lieu cette année. Les séniors qui s'inscriront se verront offrir le traditionnel colis composé de produits de Noël. Nous ne voulons prendre aucun risque et préférons reporter toute festivité à l'an prochain. **Il appartient donc à toutes personnes d'au moins 65 ans de se rapprocher du CCAS pour bénéficier du colis avant le 10 novembre 2020 au 04.42.57.89.83**

LES SENIORS 2.0 !

Durant cette période de crise sanitaire, nous n'avons pas pu poursuivre les activités habituellement proposées aux personnes de plus de 60 ans de la commune. Une idée s'est alors imposée à nous ! Puisque nous ne pouvions pas avoir de contact physique avec les séniors, pourquoi ne pas utiliser les technologies. Nous avons donc proposé par le biais des SMS (tout le monde à au moins un portable de nos jours) de réaliser une recette et de partager une photo du résultat. Bingo ! Le retour a été à la hauteur de nos attentes. La preuve en image. Les séniors en ont profité pour transmettre des photos de leur repas du jour... Le principal était fait : Maintenir le lien entre tous et la dynamique qui s'était instaurée depuis des années. Nous avons d'autres idées : Mots mêlés sur des thèmes précis, mots fléchés, mouvements de gym... Les séniors étant de plus en plus à l'aise avec les nouvelles technologies, ce partage par SMS nous a conduits à pousser

- plus loin notre projet et envisager de créer une page Facebook pour le C.C.A.S. qui permettra de communiquer avec les séniors de la commune sur toutes nos actions et d'échanger ou partager plus facilement les photos, les recettes, les projets, les sorties...



- Tout reste à faire mais nous sommes plein de ressources.

LES CONDITIONS DE REPRISE D'ACCUEIL DU PUBLIC...

Depuis le 20 mai, le C.C.A.S. reçoit sur RDV le matin entre 8h30 et 11h30, pris par téléphone. Le port du masque est obligatoire. Il est demandé de porter son stylo. Toutes les précautions d'accueil pour la protection du personnel et du public ont été mises en place : Plexiglas, gel hydro alcoolique à destination du public et du personnel. Le téléphone du service ne pourra pas être utilisé par le public. Désinfection entre chaque passage. De même, selon les informations que nous avons à ce jour, les permanences :
- Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux, Louer Mieux",

- reprendront dès le vendredi 12 juin uniquement sur RDV pris au C.C.A.S.
- - Assistantes Sociales : En attente de confirmation
- - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation reprise le mercredi 3 juin.
- - ADIL 13 : Reprise des permanences au mois de septembre
- - MSAPi – Maison de Service et d'Accueil du Public Itinérante : Reprise le mercredi 3 juin
- **Toute personne qui pénètre dans le service doit porter un masque.**

TÉLÉASSISTANCE

Depuis 2016, le C.C.A.S. a mis en place un barème pour la participation des séniors à la téléassistance et ainsi prendre en compte les revenus de chacun. Depuis le mois de janvier, le département a signé un nouveau marché avec des tarifs revus à la baisse.

- Le C.C.A.S. a décidé de répercuter cette baisse sur les tarifs proposés aux séniors de la commune ainsi de 5, 7 ou 10 € par mois, les nouveaux tarifs 2020 sont de 4, 6 ou 8 € mensuels.
- Ce service indispensable pour les plus fragiles compte 47 bénéficiaires.



CANDÉLABRE ET MODERNITÉ

Depuis 6 ans, nous agissons pour le renouvellement de tous les candélabres obsolètes. Obsolètes, ils l'étaient et le sont parfois encore (mais plus pour longtemps) par le fait d'un éclairage trop ouvert (vers le ciel, totalement inutile !), par leur consommation et par leur manque de souplesse d'utilisation. De plus, pendant cette période, nous avons appris qu'ils étaient également des pollueurs directs pour la faune.

Dès 2014, nous avons donc pris le parti et le pari de la modernité des candélabres installés en lieu et place des vieilles boules lumineuses, des mâts routiers et autres chandelles de style.

Les candélabres des lotissements ont été remplacés par des candélabres dont l'éclairage est totalement dirigé vers le sol. Dans un premier temps, les lampes installées étaient des lampes halogènes de 70W au lieu des 125W initiaux (-44% de consommation).

Nous avons suivi le marché et très rapidement, nous avons installé des candélabres avec des lampes LED. Les puissances et les consommations ont encore diminué puisque la puissance de ces lampes varie entre 40W et 55W, la règle commune étant d'avoir 10W par mètre de hauteur de mât.

La consommation est donc encore descendue avec un baisse effective de 56% à 68% par rapport aux lampes initiales, très intéressant !

Ce schéma s'est reproduit pour l'ensemble des candélabres changés. Les routiers et les chandelles de style ont eu le même traitement.

Pour exemple, l'ensemble des lampes du centre ancien ont été mises à niveau techniquement et sont passées en LED tout en conservant l'enveloppe initiale mais en enlevant les vitres latérales.

Cela a été fait en même temps que les travaux de réfection complète des réseaux du centre ancien.

SOLAIRES

Nous avons donc grandement amélioré les niveaux de consommation des candélabres. Pour autant, nous avons continué à nous informer et à chercher les moyens les plus actuels pour faire des économies et agir afin de protéger l'environnement. C'est comme cela que nous avons découvert sur le marché du luminaire urbain, les luminaires 100% solaires.

Aucun besoin de travaux lourd pour les raccorder, ils sont auto-suffisants et permettent de faire des programmations de cycle en fonction des besoins. Ainsi, il est possible de programmer la puissance et la durée de l'éclairage.

Ils sont également équipés de capteurs de présence et peuvent donc se déclencher à la demande (au passage d'un piéton).

Ces luminaires ne consomment donc pas d'électricité du réseau et nous permettent de faire des programmations à la demande.

Ils sont un peu éclairés en veille et s'éclairent totalement au passage d'un piéton en début de soirée ; ils sont éteints et s'éclairent si besoin ensuite.

Ainsi, ils sont économiques et protègent au mieux l'écosystème.



Exemple d'un candélabre hybride qui n'éclaire que le bas de l'arbre à proximité.

HYBRIDES

Ces candélabres remplacent avantageusement les candélabres dont ils prennent la place.

Ils sont solaires et peuvent donc fonctionner sans aucun besoin d'énergie en provenance du réseau électrique. Ils ont exactement les mêmes fonctions que les candélabres 100% solaires.

La différence tient au fait qu'ils sont posés à la place de candélabres branchés.

Ils peuvent donc être connectés au réseau tout en étant 100% solaires. En cas de problème de recharge des batteries suite à un temps très mauvais pendant plus de 48h (rare chez nous), l'alimentation des lampes est alors assurée par le réseau.

Nous pouvons donc avoir une consommation nulle pendant des mois voire des années, mais en cas de besoin, le réseau prend le relais des

batteries. C'est pour nous, ce qui se fait de mieux dans la gestion intelligente des énergies sans concession à l'efficacité ni à la fiabilité.

**Être actifs vis à vis de la modernité
nous permet d'agir dans toutes les bonnes
directions : les économies, l'efficacité
et l'écologie !**



Céline SORRIBAS

Adjointe à l'environnement, cadre de vie et développement durable

CHÈQUE ÉNERGIE DURABLE, MODE D'EMPLOI !

PARTICULIERS

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

chèque énergie durable:
JUSQU'À **1000€**
POUR ISOLER VOS COMBLES

LA RÉGION SUD COFINANCE VOS TRAVAUX

toutes les infos sur maregionsud.fr/chequeenergie durable

LeSudavance
maregionsud.fr | [f maregionsud](https://www.facebook.com/maregionsud) | [MaRegionSud](https://www.instagram.com/maregionsud) | [i maregionsud](https://www.youtube.com/maregionsud)

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

POURQUOI ISOLER VOS COMBLES ?

Pour réduire vos factures énergétiques ! La toiture est responsable d'environ 30% des déperditions énergétiques de votre maison.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU CHÈQUE ?

Les propriétaires (occupants ou bailleurs) d'une maison individuelle à usage principal ou secondaire. Ce dispositif est soumis à conditions de ressources*.

QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER ?

Côté performance...

La résistance thermique " R " doit être supérieure ou égale à 7,5m². K/W si vous habitez dans les départements 83, 06 et 13. Elle doit être supérieure ou égale à 10m². K/W si vous habitez dans les départements 84, 04 et 05.

Vous devez privilégier les matériaux d'origine végétale (papier recyclé, coton recyclé, balle de riz par exemple).

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise certifiée "Reconnu Garant de l'Environnement " dont la spécialité est l'isolation par soufflage/projection.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE DE LA RÉGION ?

Si vous avez eu recours à des matériaux d'origine végétale : 25% maximum du coût de fourniture et de pose de l'isolation ou 10% maximum pour les autres types de matériaux. Le montant est plafonné à 1000€.

L'aide peut être cumulée avec les autres aides existantes (crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, etc...).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1/ Rendez-vous sur maregionsud.fr/chequeenergie durable pour retrouver toutes les informations pratiques
- 2/ Cliquez sur " Je dépose mon aide "
- 3/ Créez votre compte
- 4/ Déposez votre demande en ligne dans la rubrique " Aides individuelles "

INFO

La validité des factures est valable 4 mois. Vous pouvez donc bénéficier de l'aide de façon rétroactive.

Besoin de conseils pour vos projets de rénovation ?

Contactez un conseiller " FAIRE " pour bénéficier d'un accompagnement gratuit. Pour en trouver un près de chez vous, rendez-vous sur www.faire.fr

* Retrouvez l'ensemble des critères sur maregionsud.fr

ENVIE DE BALADE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers sont réglementés par arrêté préfectoral du 1^{er} juin au 30 septembre et peuvent l'être par arrêté municipal. L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules sauf sur les voies ouvertes à la circulation publique sont interdits toute l'année.

INFORMEZ-VOUS avant de suivre vos "envies de balade" :

APPELEZ LE 0811 20 13 13 (0,06 €/minute)

ou **CONSULTEZ** la carte d'accès aux massifs sur :
. www.myprovence.fr/enviedebalade
. www.bouches-du-rhone.gouv.fr

NIVEAUX DE DANGER «FEU DE FORÊT»

Forest Fire danger levels - «Waldbrand-Gefahrenstufen
Livelli di pericolo «incendio forestale»

- VERT** VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE
Access permitted all day long. Zugang ganztägig gestattet.
Accesso autorizzato tutta la giornata.
- JAUNE** VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE
Access permitted all day long. Zugang ganztägig gestattet.
Accesso autorizzato tutta la giornata.
- ORANGE** VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE
Access permitted all day long. Zugang ganztägig gestattet.
Accesso autorizzato tutta la giornata.
- ROUGE** ACCÈS ET PRÉSENCE INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE
Access forbidden. Zugang untersagt. Accesso vietato.

PRATIQUES INTERDITES EN FORÊT



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le serveur vocal et les sites WEB sont actualisés chaque jour au plus tard à 18h00 pour le lendemain. Sauf circonstance exceptionnelle, les informations sont valables pour la journée du lendemain. Quand vous composez le 0811 20 13 13*, vous précisez le massif forestier qui vous intéresse grâce à la numérotation, ou vous indiquez le code postal de la commune concernée.

*0,06 €/minute

LES MASSIFS FORESTIERS DES BOUCHES-DU-RHÔNE FORESTS OF BOUCHES-DU-RHÔNE



NUMÉROTATION DES MASSIFS

- Calanques : 1
- Sainte-Victoire et Concors : 2
- Garlaban : 3
- Sainte-Baume : 4
- Côte Bleue : 5
- Alpilles : 6
- Montagneite : 7
- Autres massifs : 8

Certains espaces sont particulièrement aménagés pour garantir la sécurité des visiteurs et peuvent vous accueillir même en niveau de danger **ROUGE**

Pour en savoir plus : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Le risque d'incendie est fonction de la température, des précipitations, de la force du vent, du taux d'humidité de la végétation et de l'ensoleillement prévus. Il est déterminé par la Préfecture sur la base des prévisions météorologiques.



PROVENCE TOURISME
13 rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. +33 (0)4 91 13 84 13
e-mail info@myprovence.fr web www.myprovence.fr



Dans le cadre de l'entretien des pistes de défense contre les incendies, et en accord avec la commune, le Grand Site Concors Sainte Victoire a fait procéder des travaux d'amélioration de la bande de roulement CO206. Celle-ci permet la jonction entre les lieux dits de "Vomanos" et de "Pissolier". Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GROUPEGEF. Le 12 mai dernier, l'entreprise a dû réintervenir, à cause des intempéries des jours précédents.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS REPRISE DES SERVICES RÉGULIERS LE 11 MAI

Dès le 11 mai, sur le tout territoire du Pays d'Aix, la collecte des bacs jaunes, réservés aux papiers et aux emballages, reprendra selon les fréquences et jours habituels, et toutes les déchetteries seront à nouveau accessibles, sans prise de rendez-vous préalable et selon leurs horaires habituels.

L'accueil des usagers dans les déchetteries devra toutefois s'effectuer dans des conditions sanitaires satisfaisantes et le nombre d'usagers présents simultanément sur les sites sera limité afin de respecter les gestes barrières.

À compter du 12 mai, les prises de rendez-vous pour les services de collecte à domicile seront de nouveau en fonctionnement, pour une reprise effective des enlèvements à compter du 18 mai et selon les cadences et jours prévus avant la période de confinement.

Enfin pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche ou trouver toute information sur les jours de passage et/ou services proposés, téléchargez l'appli « Pays d'Aix tri » qui géolocalise tous les équipements et propose des infos utiles.

Pour toute information complémentaire, composez le 04 42 91 49 00 à partir du 11 mai, ou adressez un mail à collectes.dechets.paysdaix@ampmetropole.fr

Merci à tous pour votre patience durant cette période difficile.
Ensemble, reprenons les bons gestes !





Thomas ARCAMONE
Adjoint aux affaires culturelles
événementiel, patrimoine
historique et manifestations
patriotiques

CONFINEMENT CULTURE

ECOLE DE MUSIQUE

Le service Culture de la commune vous a proposé lors de cet épisode de confinement de continuer de fonctionner. Aussi certains enseignements de l'école de musique municipale ont pu se faire via visio-conférence.

L'ouverture le 8 juin a permis pour certains d'entre vous de finir ce trimestre et prendre les conseils pour perfectionner votre art durant ces vacances.

BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque vous a proposé des contes et des lectures en ligne à écouter pour le plaisir des petits afin de les divertir lors de cette période compliquée. Dès le 18 mai, où l'on a pu ouvrir ce service, nous vous avons offert la possibilité via un protocole sécurisé de retrouver votre passion pour la lecture.

Je remercie tout le personnel municipal et le service culture pour leur engagement sans faille lors de ce confinement.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Dans le contexte sanitaire le service culture a dû faire le choix d'annuler certaines représentations. Nous en sommes profondément désolés tant pour les artistes que pour vous notre public fidèle depuis ces nombreuses années. Aussi nous avons quelques dates de moments de fraternité culturelle où je suis certain cela nous fera oublier le temps d'un moment les inquiétudes actuelles.

LES NUITS DU CHÂTEAU SERONT PRÉSENTES POUR LA 18^{ÈME} ÉDITION

Cour du Château – Gratuit

Renseignements & Réservations : Office de Tourisme 04 42 57 89 82

→ 17 JUILLET : " AIME-MOI SI TU PEUX ", THÉÂTRE. 21H

"Aime moi... Si tu peux" ou le fabuleux destin d'Hervé Pauchard, personnage atypique et irrésistiblement drôle.

Hervé Pauchard a 30 ans. Une vie rangée. Ingénieur informatique, il est consciencieux et passionné par son travail. Ses amis le considèrent comme un cas désespéré de l'amour. Mais pas lui. Lui attend. Il attend l'amour, le vrai, le pur, l'inaccessible.

Au point d'idéaliser et de sacraliser ce qui doit arriver... Son mariage avec Monica Bellucci, qu'il a prévu pour l'été 2018. Bref, Hervé Pauchard a tout pour inspirer la tristitude. Nina, sa voisine de palier, est totalement à l'opposé. Exubérante, provocatrice, sensuelle... Elle qui a tous les hommes à ses pieds va, à la surprise de tous, jeter son dévolu sur ce voisin qui la perturbe et la fascine.

Mais cela ne fait pas du tout partie des prévisions d'Hervé Pauchard. Insensible aux rapprochements de Nina, il va d'abord se montrer distant. Avant que celle-ci n'utilise les grands moyens pour parvenir à ses fins...

Auteur : Julien Sigalas

Artistes : Irina Gueorguiev, Julien Sigalas

Metteur en scène : Audrey Stahl Truffier

→ 18 JUILLET : " MON BRASSENS PRÉFÉRÉ ", MUSIQUE. 21H

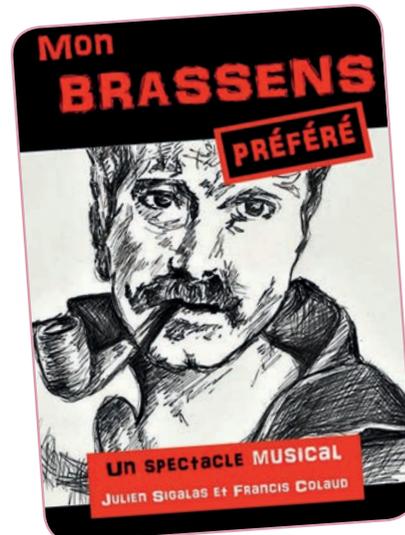
Après "Mon Renaud préféré", Julien Sigalas accompagné du multi-instrumentiste Francis Colaud, s'attaque au répertoire de Brassens.

Ensemble ils construisent un spectacle poétique, drôle et musical reprenant avec inventivité et fantaisie le répertoire de Tonton Georges tout en restant fidèle à son œuvre. Tout un chacun connaît "Chanson pour l'Auvergnat", "La mauvaise réputation", "les copains d'abord" ou "Brave Margot". Mais Brassens a écrit beaucoup d'autres chansons. On y retrouvera, bien sûr, quelques tubes intemporels que tout le monde pourra fredonner mais aussi des chansons moins connues du grand public mais ô combien magnifiques. On y retrouvera encore, des anecdotes sur sa vie, ses chansons, son parcours...

"La vie c'est toujours les mêmes chansons" disait Brassens, oui, mais nos vies à nous sont façonnées par ses chansons à lui...

Le chanteur et guitariste Julien Sigalas est également comédien et l'auteur de nombreuses comédies.

Artistes : Julien Sigalas, Francis Colaud



→ 24 JUILLET : RÛCITAL DE PIANO ANTONIN BONNET, MUSIQUE CLASSIQUE. 21H

Antonin Bonnet est n  en 2001 sous de bons auspices, le jour de la f te de la musique. Il  tudie le piano et la musique de chambre au Conservatoire National Sup rieur de Musique de Paris (CNSM) dans les classes respectives de Denis Pascal et Claire D sert.

Antonin a  t  l' l ve de Fr d rique Lagarde et a ensuite b n fici  de l'enseignement de Romain Descharmes au Conservatoire   Rayonnement R gional (CRR) de Paris o  il a obtenu son Dipl me d'Etudes Musicales avec les f licitations du jury. Antonin compl te sa formation en  tudiant l' criture au CNSM.

Soucieux d'acqu rir une conscience historique du r pertoire, il a particip    des masterclass sur instruments d' poque au Mus e de la Musique et a donn  plusieurs concerts au salon romantique de Croissy. Antonin a  galement particip    de prestigieuses acad mies, notamment celle de Villecroze. Il a eu l'occasion de se perfectionner avec de grands musiciens, parmi lesquels Jean-Fr d ric Neuburger, Fran ois Salques, Hortense Cartier-Bresson, Yves Henri et Blandine Dumay.

Distingu  dans plusieurs concours nationaux et internationaux, Antonin se produit   travers la France en tant que soliste et chambriste (duo avec le pianiste Tom carr , quintette Boccherini...).

Antonin a eu l'occasion d'enregistrer la troisi me sonate pour violon et piano de Brahms avec la violoniste Elena Watson-Perry   Radio-France. En parall le de sa jeune carri re de musicien, Antonin est titulaire d'un bac

scientifique mention tr s bien et  tudie   l'universit  Paris-Dauphine.



→ 31 JUILLET : "ZOULOUZBEK BAND " LA BOITE   MUS CONCERT MUSIQUE DU MONDE

Trois musiciens, guitare, accord e et violon, au service d'un r pertoire compos  essentiellement de musiques populaires   chanter et   danser. On voyage entre airs traditionnels Tziganes, Cajuns ou Irlandais sans oublier quelques classiques de la chanson fran aise (Renaud/ Leprest / Brassens...). Ils se baladent un peu sur tous les continents... Musique Cajun, folk Irlandais, Traditionnelle Tziganes et Russes, sans oublier des compositions   cheval sur toutes ces cultures... 300 concerts en   peine en 3 ann es d'existence... France, Pologne, Belgique ou encore S n gal... Partout la recette fait mouche ! Un concert des Zoulou' c'est la f te, la danse et le partage... la vie quoi !

Bref au concert des Zouloubeks, on danse, on chante et on  coute!

Tourn e M tropole

→ 12 AO T : SPECTACLE DE DANSE

Dispositif " Artistes en R gion " en partenariat avec la R gion Sud dans le cadre de sa politique conduite pour contribuer   faire de la r gion Provence-Alpes-C te d'Azur un territoire de cr ation et de diffusion artistique. Les Compagnies et Ensembles participant   cette tourn e sont issus du dispositif " Carte blanche " qui consiste   subventionner au titre de la cr ation des ensembles et des compagnies du territoire.

Programme   venir.

→ 5 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

Place des H ros - Rue de l'Horloge

De 10h   16h

Festival DURANCE LUB RON 23^{ ME} EDITION DU 7 AU 23 AO T 2020

MUSIQUES   VOIR

Dim 7	LA TOUR D'AIGUES AP�RO SALSAS	TERRASSE DU CH�TEAU ENCUENTRO MISTICO
Sam 8	LAURIS AP�RO OP�RA	PLACE DE L'�GLISE R�MY BR�S BARBARA BOURDAREL YOANN POURRE, PIANO
Dim 9	LE PUY-STE-R�PARADE AP�RO ROMANTIQUE	CH�TEAU D'ARNAJON SEXTUOR MIRABEAU
Ven 14	ST-EST�VE JANSON OP�RA DE POCHES	TH��TRE DU VERDURE LES P�CHEURS DE PERLES
Sam 15	MIRABEAU Concert	CH�TEAU DE MIRABEAU IMP�RIAL ORPH�ON
Dim 16	GRAMBOIS AP�RO JAZZ	PLACE DE L'�GLISE JAZZ & WINE STORIES (G. HEITING)
Mer 19	PEYROLLES-EN-PROVENCE OP�RA DE POCHES	COUR DU CH�TEAU RIGOLETTO
Jeu 20	LAURIS AP�RO JAZZ	COUR DU CH�TEAU SERKET & THE CIDADAS
Ven 21	LA TOUR D'AIGUES OP�RA DE POCHES	COUR D'HONNEUR DU CH�TEAU RIGOLETTO
Sam 22	GRAMBOIS AP�RO OP�RA	PLACE DE L'�GLISE MARIE-ANGE TODOROVITCH LUCILE PESSEY ELSA BLANC, PIANO
Dim 23	M�RINDOL SOIR�E / CABARET	SALLE DES F�TES VICE & VERTU

06 42 46 02 50 festival-durance-luberon.com

FESTIVAL DURANCE LUB RON

19 Juillet : " Rigoletto de Verdi ", Op ra en partenariat avec le Festival Durance Lub ron.

Op ra de G. Verdi en trois actes version de poche, chant  en italien surtitr  en fran ais. L'un des op ras les plus jou s au monde, Rigoletto est la trag die d'un p re pris en  tau entre son emploi de bouffon et l'amour pour sa fille. Drame de passion, de trahison, d'amour filial et de vengeance, Rigoletto pr sente une parfaite combinaison m lodique et dramatique.

" La donna   mobile ", l'air du Duc de Mantoue, est probablement la musique la plus populaire de Verdi.

Version piano mise en sc ne et dirig e par Vladik Polionov
Kristian Paul - Rigoletto, Am lie Robins - Gilda, R my Poulakis - Le Duc, Florent Leroux Roche - Sparafucile, Marie Pons - Maddalena, Patrick Agard - Monterone, Juan Antonio Nogueira - Borsa, Micka l Piccone - Marullo, Sacha Pechkov - Ceprano, Karine Andr o - Comtesse Ceprano, Marilyn Tralongo - Giovanna.

Tarif : 20/25 

<http://festdurancluberon.free.fr/>

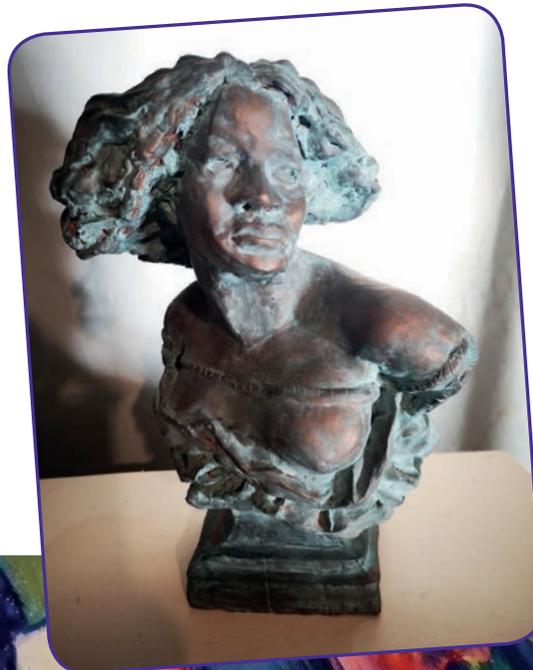


DES NOUVELLES DE L'ACADEMIE DES ARTS PLASTIQUES DE PEYROLLES-EN-PROVENCE

Du 6 décembre 2019 au 29 janvier, l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence a réalisé une belle exposition annuelle " *la Joconde - pierre vivante* ", des œuvres des élèves et de leur professeur au Château du Roy René et à l'Office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence.

Le vernissage a eu lieu avec succès le 6 décembre à 18h au Château du Roy René, avec la présentation musicale de l'École Municipale de Musique et le cocktail de cuisine russe, les pizzas de Maurice et les desserts du Pétrin de Fanny. Cette exposition a été visitée par 500 personnes (6 classes : deux classes de l'école élémentaire - Mmes Fabienne Blay et Corine Valerian, 4 classes de l'école maternelle - Simon, Julie, Cécile et Roseline et sa remplaçante Caroline, ainsi que par un groupe du centre aéré). Tous les enfants ont participé à la création de la mosaïque collective " les Armoiries de Peyrolles-en-Provence " qui, une fois finie par des élèves de l'atelier de l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles, sera transmise et installée à la Mairie de Peyrolles, avec la plaque sur laquelle figureront les classes et les écoles qui ont participé à la création.

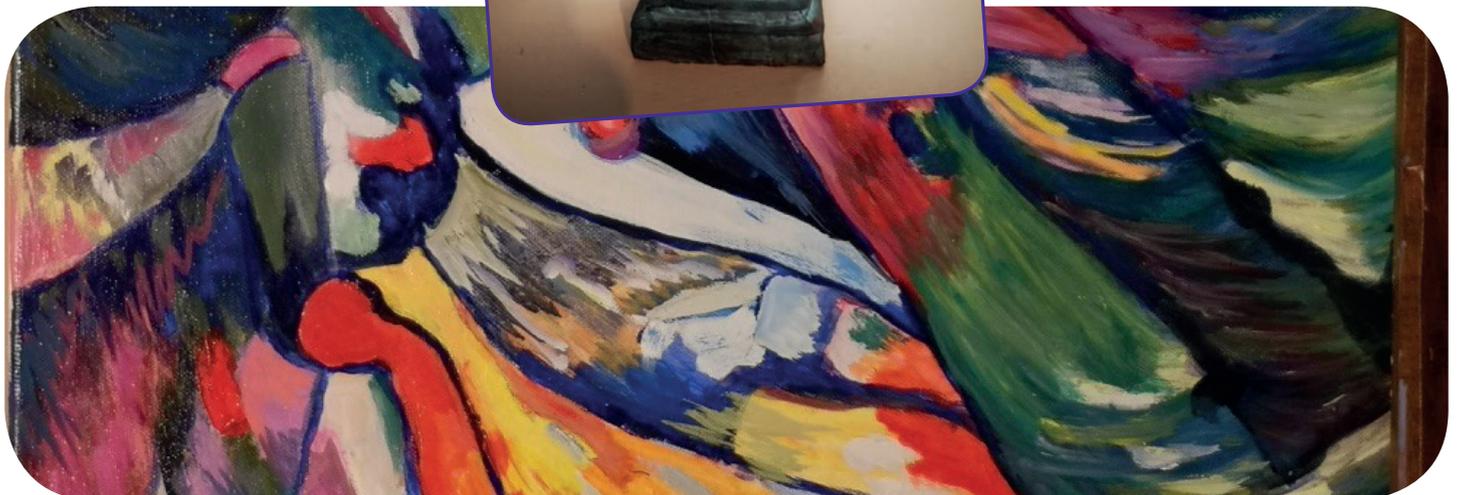
Dans le cadre de l'Académie des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence et après plusieurs expositions à Paris au restaurant d'Hôtel Plaza Athénée, Hôtel Lotti, Restaurant de l'UNESCO, Larissa a pris la décision d'exposer ses œuvres, à l'invitation de Karin Perrotin, dans la salle du restaurant



le CAFE DU MIDI de Peyrolles-en-Provence, un bel édifice historique, du 10 février au 12 mars.

En novembre 2020, l'Académie organisera avec le partenariat de la Mairie et l'Office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence, le Grand Concours - Salon des Arts Plastiques de Peyrolles-en-Provence- tous âges et toutes techniques : dessin, pastel, peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, sculpture, l'art décoratif : mosaïque, vitrail, peinture en sable etc. L'exposition des œuvres qui seront présélectionnées dans le courant des mois de septembre et d'octobre, aura lieu **du 16 au 30 novembre** au Château du Roy René-la Mairie de Peyrolles-en-Provence, et à l'office de Tourisme de Peyrolles-en-Provence. Le jury déterminera trois prix et quatre diplômes pour chaque technique et pour des enfants de chaque tranche d'âge ; ils seront remis aux artistes pendant le vernissage. Un cocktail et une présentation musicale clôtureront la soirée. Suivez nos prochaines annonces pour en savoir plus sur cet événement et surtout pour les dates de présélection des œuvres.

Pour tout renseignement :
Association Internationale
" Optimisme dans l'Art "
Académie des Arts Plastiques de
Peyrolles-en-Provence ,
Larissa PEREKRESTOVA-CLION
tél : 06.80.30.51.28,
email : larissa.perekrestova@neuf.fr
<http://www.mosaique-larissa.com/>



LES AMIS DU CONSERVATOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (ASSOCIATION LOI DE 1901)

Les activités de l'Association (organisation de randonnées patrimoniales, conférences, visites de sites, etc.) et notamment du "Centre culturel Julie Lombard" ("Musée scolaire") ont été évidemment suspendues en raison des circonstances contraignantes de la loi sur l'urgence sanitaire, et ceci jusqu'à nouvel ordre. Les visites du Musée seront rétablies en fonction des directives qui seront données à partir du 11 mai prochain sur le dé-confinement progressif : en principe, pas plus de dix personnes, et distanciation sociale.

Pour tous renseignements, fournitures de brochures et livres sur le patrimoine, prière de téléphoner au 04.42.57.87.60.

Avant le déclenchement des mesures de lutte contre le Covid19, nous avons reçu la visite de M. Brochier, chargé d'études des monuments historiques de la DRAC, pour nous consulter à propos de l'histoire et des détails particuliers que nous sommes seuls à connaître, sur la construction de l'église paroissiale Saint-Pierre, en vue de certaines révisions.

Au moment où nous rédigeons ce communiqué, il est impossible de savoir si les annonces du précédent numéro seront valables, notamment pour la participation à "Grannus village gaulois" et la séance de signatures de livres à Aix.

Siège : 3 place Albert Laurent 13860
<https://conservatoireip13@hotmail.fr>



Notre bibliographie (DR)



Le local Julie Lombard, mémoire scolaire de la commune.(AB)

HOMMAGE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS, SECTION DE PEYROLLES

Si les guerres sont devenues moins meurtrières que dans le passé, d'épisodiques, elles sont devenues quasi permanentes pour notre pays, toujours en guerre quelque part. Les soldats qui leur survécurent, handicapés par l'âge, sont de moins en moins nombreux à pouvoir s'investir dans l'action militante.

Ainsi pour notre section d'anciens combattants de Peyrolles, et la grande guerre de 14-18, il n'en existe plus, ceux de 39-45 et de la Résistance et le décès de Roger Athénoux, dernier survivant du maquis de Jouques, il n'en existe plus aucun.

Ali Chaib est le dernier d'entre nous qui combattit en Indochine, quant à l'Afrique du Nord, depuis que chaque année ils rejoignent dans l'au-delà nos camarades défunts, ceux qui nous restent constituent un dernier carré.

Cette année encore nous comptons nos morts. Le dernier en date est notre camarade Ahmed Boudaoud. Harki rattaché au 10ème B.C.P. il était très représentatif de ce que furent les harkis. Son courage au combat lui avait valu avec deux citations la croix de la valeur militaire. Plus tard, il fut admis dans l'Ordre prestigieux des médaillés militaires.

Comme des milliers d'autres mais fort peu à Peyrolles, il fut emporté par le méchant virus venu de Chine. Transporté un soir d'avril à l'hôpital d'Aix, c'est en quelques heures qu'il y trouva la mort. Il avait 94 ans.

Inhumé dans le caveau familial de Peyrolles, ses obsèques se sont déroulées dans les règles strictes qu'imposait le confinement.

Rapatrié en 1962 avec son épouse et leurs 3 enfants après avoir été ré-installé sobrement au camp du Logis d'Anne à Jouques, son énergie restée intacte il s'installa ensuite à Peyrolles. Homme d'une grande droiture, travailleur, 4 nouvelles naissances dans le foyer, bon père, exigeant dans l'éducation de ses enfants, il fut honorablement reconstruire sa vie.

S'ils tiennent bon, ceux des anciens qui nous restent, attendent la relève.

Elle pourra leur venir en partie des peu nombreux anciens combattants des Opérations extérieures (OPEX). Elle pourra aussi venir de ceux qui, sans avoir été combattants civils ou militaires, ont servi le Pays : appelés, engagés, de carrière, pompiers, gendarmes, policiers, plus largement de celles et ceux qui avec le sens du devoir, partageant nos valeurs civiques, patriotiques ont servi la France comme et où elle en avait besoin. Ceux et celles là ont leur place à l'UNC.

Si vous pensez partager notre idéal et nos valeurs, faisons connaissance et si vous le voulez marchons ensemble.

Contact : La maison du combattant, 15 rue de l'église, 04.42.67.00.02. Permanence le 1er lundi de chaque mois de 15h à 17h30.

CNPA, CLUB AVIRON LAC DE PEYROLLES, TOUJOURS ACTIF !

JOURNÉE DE LA FEMME

Samedi 07 mars 2020 le club a eu le plaisir d'accueillir toutes les femmes désireuses de découvrir et partager un moment de bien-être. Aussi, dès 9h, elles pouvaient venir au club seules, en famille ou entre amies pour avoir accès à différents stands ayant une relation avec la santé comme :

- Les bienfaits de la pratique de l'aviron sur l'eau et sur ergomètre (avifit)
- Shiatsu et réflexologie plantaire
- Soins ostéopathiques
- Massages et kinésithérapie avec une information sur rééducation uro-gynécologique, gymnastique abdominale ...

Après avoir eu le plaisir de ramer ou d'avoir vécu certains soins accompagnés de nombreux conseils de professionnels, les participantes ont été conviées à prendre une collation pour échanger sur leurs expériences et besoins au quotidien.

Nous remercions tous les intervenants pour leur présence et leur gentillesse pour répondre à toutes les attentes des personnes présentes. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine.

LES CONFINÉS ONT PU PRATIQUER

Pendant le confinement la Fédération Française d'Aviron a mis en place #RameChezToi, une opération qui a permis à toutes et tous, celles et ceux ayant un ergomètre à domicile, de suivre des séances ludiques d'aviron Indoor afin de rester en forme durant cette période inédite.

- Circuits training Aviron Indoor : le RoWning (version sportive et version santé). Des séances en vidéo de 36 minutes, accessibles gratuitement dès le 19.03.2020 et renouvelées une fois par semaine.
- Épreuves ludiques pour se challenger : Rame chez toi ! Tous les lundis et jeudis, une nouvelle épreuve était proposée. Elles n'étaient pas basées sur la performance et permettaient donc à tous les participants de partir sur un même pied d'égalité et d'être classés ensemble. Un classement par épreuve et un classement général alimentaient l'émulation du groupe.
- En parallèle de cette activité ouverte à tous et toutes, cette période a permis à certains de se lancer tout de même des défis sur l'ergomètre, en live via les réseaux sociaux. 5 rameurs du club ont fait un marathon (42,195km) et 7 un semi-marathon en plus des autres défis proposés.

Pour ceux qui n'avaient pas de matériel, des programmes hebdomadaires de préparation physique adaptée à la période, leur étaient proposés.

STAGES D'ÉTÉ 2020

Le club CNPA organise des stages d'aviron lors des vacances d'été. Ces stages sont ouverts à tous (licenciés ou non, débutants ou confirmés), de 10 à 99 ans ! Il suffit de savoir nager ! Les stages se déroulent à la semaine les matins ou fin d'après-midi. Un moniteur agréé en assure l'encadrement. Coût 120€ les 5 jours.

Pour tout renseignement, appelez Jean-Marc : 07.82.30.30.79 ou par mail avironpaysdaix@gmail.com



NOUVELLE ORGANISATION POUR LE MARCHÉ DE NOËL*

Après de nombreuses années d'organisation du Marché de Noël de Peyrolles-en-Provence, l'Association "On s'emmêle les pinceaux" représentée par Virginie Lallemand passe le flambeau à 2 associations Peyrolloises pour perpétuer cet événement dans la Magie de Noël en partenariat avec les services municipaux de la commune de Peyrolles-en-Provence.

Par conséquent, les Associations **PCK** et **ArTouTâge** mettent tout en œuvre pour faire vivre à notre commune, un Marché de Noël toujours digne de ce nom dans le respect des traditions provençales et de la féerie de notre enfance.

Elles vous convient au **7^{ème} Marché de Noël des Créateurs de Peyrolles-en-Provence**, le **dimanche 06 décembre 2020 à partir de 11 heures.**

De nombreuses animations pour les petits comme pour les grands seront prévues dans le cœur du village de Peyrolles-en-Provence avec des exposants prêts à vous faire voyager dans la magie de Noël.

Sans oublier la venue du Père Noël pour gâter les plus petits et un splendide feu d'artifice pour clôturer cette 7^{ème} Edition du Marché.

Plus d'infos sur <http://www.palocassskitchen.fr/index.html/marche-de-noel-de-peyrolles-provence/> ou sur la page Facebook <https://www.facebook.com/MarchedeNoelPeyrolles/> Inscriptions ouvertes au 01/09/2020 avec demande de dossier de participation à faire préalablement par mail à asso.pck@palocassskitchen.fr



5^{ÈME} SALON DU BIEN-ÊTRE LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020*

L'Association PCK de Peyrolles-en-Provence a le plaisir de vous convier à son 5^{ème} Salon du Bien-Être, les samedi 03 et dimanche 4 octobre 2020 pour 48 heures placées sous le signe du "Mieux Etre" !

Ne ratez pas cette nouvelle édition à la Salle socio-culturelle Frédéric Mistral pour découvrir de nombreux professionnels du Bien-Etre mais également assister aux **conférences gratuites** qui se feront tout au long de ces 2 journées ainsi qu'en soirée, jusqu'à 21 heures, le samedi 03 octobre 2020.

En raison des dernières directives sanitaires liées à l'épidémie du Covid-19, toutes les mesures barrières seront mises en place par l'Association PCK et les professionnels de Bien-Etre.

Vous pourrez également vous restaurer sur place auprès de Camille du Food Truck Pouët Pouët qui vous proposera des formules équilibrées à base de produits sans gluten dans une démarche éco-responsable.

La liste des exposants et le programme des conférences de votre week-end Bien-Etre seront à retrouver sur www.palocassskitchen.fr - Rubrique Mes Événements à partir du 15 septembre 2020.

Horaires du Salon : Samedi 03 Octobre 2020 de 14h à 21h & Dimanche 04 Octobre de 10h à 18h
Entrée gratuite tout public - Parking à proximité - Accès PMR - Ateliers "Découverte" - Coin créatif pour enfants

*** SOUS RESERVE DE NOUVELLES DIRECTIVES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES**



1, 2, 3 PETITS PAS



1 2 3 PETITS PAS, une association créée par des parents, pour toute la famille.

Un espace de vie sociale (agrée CAF), pour créer du lien entre tous.

Accompagner ses enfants à tous les âges, et être accompagné(es) dans les difficultés du métier de parent...

Tisser et renforcer les liens entre les habitants, et entre les générations...

Progresser dans l'apprentissage de la langue française...

Soutien face à la fracture numérique ...

Face à la pandémie qui a touché la France et le monde, nous avons malheureusement dû mettre nos activités en sommeil, tout en gardant le contact avec nos adhérents et bénévoles afin d'essayer de les soutenir au quotidien.

Notre page **Facebook @Association123PetitsPas** est régulièrement mise à jour avec des informations, et des liens (langage des signes pour Bébé Signeurs, ressources liées à la situation - gestes barrières, etc, contes et histoires à écouter, et autres ressources liées à la situation exceptionnelle). Nous espérons ainsi pouvoir vous aider dans votre quotidien.

Notre boîte mail et notre téléphone portable restent à votre disposition pour une écoute, un soutien et la création de projets... Faites-nous part de vos besoins !

Nous mettons en place des live, visio et/ou groupe de paroles à distance (pour le moment) afin que chacun puisse exposer ses problèmes et être épaulé par des personnes compétentes, et également échanger autour des difficultés rencontrées.

Pour l'heure nous ne pouvons pas donner de date pour la reprise de nos activités. Toutefois, nous espérons vous retrouver au plus tard en septembre.

Notre équipe de bénévoles, aidée de notre coordinatrice, est à l'écoute de vos besoins, et vous propose :

- Accueil parents /enfants de 0 à 3 ans
- Passerelle avec l'école maternelle
- Soirée pyjama
- Vide poussette
- Atelier parentalité
- Atelier vie pratique, échange des savoirs
- Alphabétisation

Pour toutes questions ou tout projet nous restons à votre écoute et nous vous répondrons.

Un immense merci aux bénévoles et aux adhérents pour leur investissement et leur soutien!

Renseignements : 06.73.07.98.79

courriel: 123petitspaspeyrolles@gmail.com

Facebook@Association123PetitsPas

TC PEYROLLAIS À L'ARRÊT FORCÉ, SUIVEZ-NOUS SUR FB !

A lors que les beaux jours arrivaient, que les championnats par équipes ainsi que le Grand Prix des Jeunes venaient de commencer... nous avons été contraints de tout stopper.

À ce jour, nous ne savons pas encore quand nous aurons l'autorisation de réinvestir les courts peyrollais, tout en respectant bien sûr le protocole rédigé par la FFT destiné à aider les clubs à sortir progressivement du confinement.

En attendant... la nature reprend ses droits, même sur les courts de tennis !

Pour suivre notre actualité, suivez-nous sur le Facebook du club (TC Peyrollais) !



BILAN SPORTIF AU COLLÈGE JEAN JAURÈS

ASSOCIATION SPORTIVE

- **En Cross Country**, 20 élèves se sont déplacés à Marignane en novembre dernier afin de participer aux départementaux de Cross Country UNSS. Grâce à son très bon classement (14^{ème}/67 équipes) l'équipe des benjamin(e)s a obtenu une qualification pour le championnat d'Académie.
- **En Futsal**, deux équipes de benjamins et de minimes ont disputé le championnat de district Durance-Luberon UNSS et ont rencontré les collèges de Pertuis, Puyricard ainsi que La Tour d'Aigues dans un esprit d'équipe solidaire et combatif. L'équipe 1 minime a terminé à la troisième place du championnat.
- **En Tennis**, l'équipe minime composée d'Arthur Pairis, Oscar Renaudin et Gino Tumbarello a remporté le tournoi par équipe de Marignane. L'équipe des benjamins n'a malheureusement pas pu terminer le championnat en raison de la fermeture des collèges liée au Covid 19.
- **En Aviron indoor**, nos sportifs se sont déplacés en nombre (34 élèves représentant 8 équipes) au mois de décembre à Manosque pour participer activement au championnat d'académie UNSS dont le niveau était encore relevé cette année.

- **En Double Dutch** (activité combinant différentes figures à réaliser à la corde à sauter), les filles se sont bien impliquées, des démonstrations ont été réalisées au collège ainsi qu'un clip vidéo.

CLASSE OPTION AVIRON:

Avec un effectif de 20 élèves issus des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, la classe "Option Aviron" a fonctionné tous les mardis après-midi, sur un créneau de 3 heures, en partenariat avec le club d'Aviron CNPA. Les élèves ont progressé et évolué sur différents bateaux et grâce à ce créneau spécifique, nos rameurs ont pu approfondir davantage de connaissances liées à cette activité. A noter qu'à la prochaine rentrée scolaire, la classe "Option Aviron" deviendra "Section Sportive Scolaire Aviron". Elle concernera les élèves de niveau 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Inscriptions à partir de début juin au collège (lettre de motivation et dossier à remplir. Test physique et entretien oral annulés en raison du Covid 19). Les places sont limitées à 14 élèves.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE AVIRON

Collège Jean Jaurès PEYROLLES EN PROVENCE

Inscriptions pour l'année scolaire 2020 / 2021:

- > Mois de juin 2020- Contact collège Jean Jaurès- Peyrolles
- > Niveau 6° / 5° / 4° / 3°
- > Dossier à remplir + lettre de motivation
- > Places limitées (14 élèves)



PROJET "DÉFENSE" - CLASSES DE 3^{ÈME} AU COLLÈGE JEAN JAURÈS

Un projet "Défense" ainsi que la création d'une 3^{ème} "Défense" ont été mis en place au collège Jean Jaurès en début d'année scolaire, en partenariat avec la Marine Nationale située à la Base Navale de Toulon.

Ce projet, encadré par Mmes Nozais et Tribout, enseignantes d'Histoire - Géographie EMC, impliquant principalement les 3^{èmes} "Défense" et "Euro", a été officialisé en novembre 2019 par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de 3 ans, entre le collège et la Marine Nationale, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée au collège Jaurès.

Tout au long de l'année, grâce à de nombreuses conférences à thème données au collège par la Marine Nationale ainsi que par la visite des classes à la Base Aéronautique Navale d'Hyères,

les élèves ont pu poser un autre regard sur les programmes d'Histoire et d'Enseignement Moral et Civique concernant les grands conflits, le thème du "devoir de mémoire", l'organisation du système de défense et de la sécurité en France. Ils ont également pu découvrir différents métiers relatifs à la défense et aux secours.

La visite de la Base Navale de Défense de Toulon ainsi que les dernières conférences sur les conflits actuels n'ont pu avoir lieu en raison du Covid 19.



LE HANDBALLEUR JÉRÔME FERNANDEZ AU COLLÈGE JEAN JAURÈS

Dans le cadre de leur projet sur "l'engagement", les élèves du Club Citoyenneté, encadrés par Mmes Fouillit et Raffard, ont organisé le jeudi 09 Janvier 2020 une rencontre avec Jérôme Fernandez, ancien joueur de handball international, très impliqué dans différentes actions solidaires et soucieux de la transmission aux plus jeunes grâce à ses différentes expériences.

Cette rencontre était destinée aux élèves qui, dans le collège, s'investissent dans des actions liées à "l'environnement et au

vivre ensemble", par le biais des clubs ou du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté). Pendant deux heures, les élèves ont pu échanger avec Jérôme Fernandez sur l'écologie, sujet qui lui est très cher, sur son engagement au sein de l'association "ELA" mais aussi sur le handball.

Ce moment d'échange très convivial apparaîtra sur le prochain clip vidéo lié au thème de l'engagement sur lequel les élèves du club citoyenneté travaillent cette année.



LES COLLÉGIENS DE PEYROLLES À L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

Début mars, la classe de 5^{ème} Numérique du collège Jean Jaurès s'est déplacée à la Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille. Cette visite, organisée par leur professeur de Physique-Chimie, Mme Barge, a permis dans un premier temps aux élèves de découvrir le bâtiment du pôle sciences ainsi que de rencontrer différents intervenants (directeur, enseignants, chercheurs, étudiants). Dans un second temps, les élèves ont été invités à participer à des ateliers interactifs, animés par des chercheurs doctorants, portant sur le thème de l'énergie photovoltaïque et du traitement de l'eau.



PARENTS UNIS JEAN JAURÈS

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF SANS PRÉCÉDENT

Le 12 Mars 2020, suite à l'allocution du président sur " *la plus grave crise sanitaire* " que la France ait connue, nous apprenions la fermeture de toutes les écoles à compter du 16 Mars. Dans ce contexte inédit et face aux questionnements et à la peur des parents quant à l'avenir de leurs enfants, le collège Jean Jaurès a su s'adapter en un temps record afin de mettre en place une continuité pédagogique à distance.

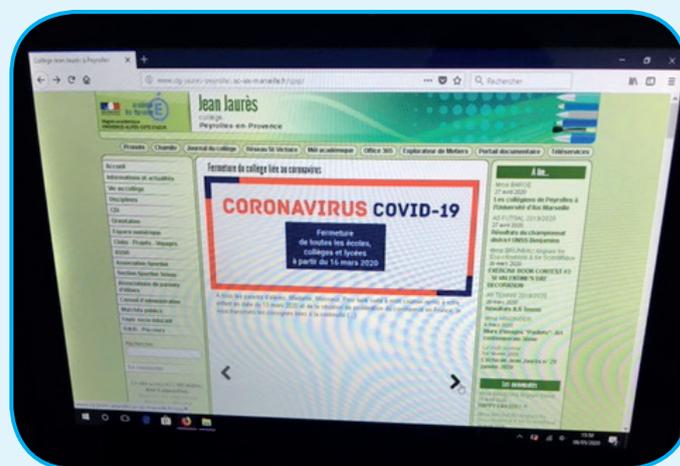
En effet via la plate-forme PRONOTE, l'élève devait se connecter chaque jour selon son emploi du temps ordinaire et suivre les consignes mises en place par les enseignants, ces derniers restant disponibles pour répondre aux questions des élèves.

Avec la participation de tous et en prenant compte des difficultés des parents et des élèves à se mettre en place, des améliorations ont été apportées au fil des semaines.

Ce dispositif a été un réel succès avec 99% de connexion à fin avril.

L'équipe " *Parents Unis Jean Jaurès* " tient particulièrement à remercier Mr MONARD et tout le personnel du collège, les professeurs ainsi que les parents et les élèves pour leur implication et leur contribution à la pleine réussite dans la mise en œuvre de ce dispositif.

L'Association reste à votre disposition : parentsunisjj@gmail.com
Présidente : Mme Diaz, Trésorières : Mme Seraiche et Mme Lepand Collin, Secrétaire : Mme Periou et Mme Delage



La campagne d'hiver des Restos du Cœur de Peyrolles s'est achevée le 14 mars 2020.

La campagne d'été a repris normalement le vendredi 17 avril 2020 (distribution alimentaire de 8h30 à 12h) sous réserve des conditions sanitaires.

Les bénéficiaires éligibles à la campagne d'été ont été inscrits automatiquement.



1720, LA PROVENCE MALADE DE LA PESTE

Une fois n'est pas coutume, je ne parlerai pas de Peyrolles...! Cet article va nous projeter à Marseille et nous faire remonter le temps. Rassurez-vous, point besoin de boire la potion magique tirée du vieux grimoire du mage Êusèbius...plongez-vous simplement dans la lecture et laissez-vous guider !

Si, dans son histoire, Marseille a été touchée plusieurs fois par la peste, l'épidémie de 1720 est celle qui aura laissé le plus de traces. 40 000 Marseillais meurent de la maladie, soit la moitié de la population de l'époque.

Avant d'en venir à l'arrivée du navire "Le Grand Saint-Antoine" à Marseille en 1720 (qui revenait de Syrie), il faut savoir que la ville est soumise à des conditions sanitaires plutôt strictes concernant l'accostage des bateaux, car Marseille fait commerce avec les pays du Proche-Orient où la peste est endémique. La Cité Phocéenne a d'ailleurs déjà été touchée par la maladie, notamment en 1438, puis 1580. Toutefois, en 1720, cela fait 60 ans que la peste n'a pas été décelée dans la ville. Une situation qui s'explique par le fait qu'à Marseille et en Méditerranée, des mesures de sécurité sont appliquées lors de l'arrivée des navires.

Dès le 17^{ème} siècle, les navires en provenance du Proche-Orient et souhaitant venir en France, devait d'abord récupérer une "patente". Il s'agit en fait d'un certificat qui précise l'état sanitaire de la ville où le bateau se trouve pour alerter les autres villes d'éventuels risques d'épidémie.

A l'arrivée d'un navire à Marseille, le capitaine l'accoste à l'île de Pomègues, qui servait alors de lieu de quarantaine. Il rejoignait ensuite le bureau de santé de la ville, situé dans l'actuel bâtiment au pied du Fort Saint-Jean, pour présenter sa patente.

Selon cette dernière, les personnes ayant navigué, les cargaisons et le navire sont mis en quarantaine pour une durée plus ou moins longue. En cas de peste avérée, c'est sur l'île Jarre de l'archipel de Riou que les bateaux sont envoyés).

En mai 1720, "Le Grand Saint-Antoine" revient dans la Cité Phocéenne, qu'il avait quitté neuf mois plus tôt, après plusieurs escales au Proche-Orient. Sa cargaison, qui appartient notamment à des notables locaux, se compose d'étoffes de soie et de balles de coton, destinées à être vendue à la foire de

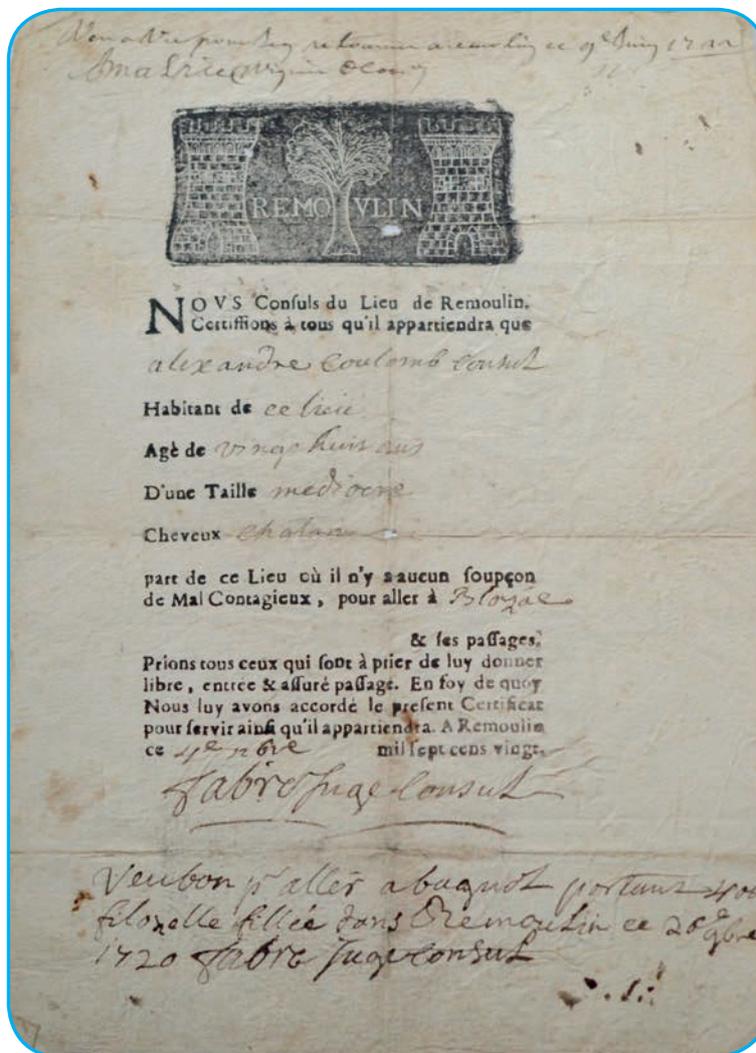
Beucaire au cours du mois de juillet. Au cours de son voyage, le navire enregistre neuf décès à bord, dus à une fièvre maligne pestilentielle.

Arrivé à Marseille, le capitaine du "Grand Saint-Antoine" se rend, comme le veut la réglementation, au bureau de santé. Suite aux décès survenus à bord (qui, selon ses dires seraient survenus à cause de mauvais aliments...oh le gros mensonge... pas bien !!!), le capitaine décide d'abord d'envoyer le navire à l'île Jarre avant de finalement choisir de l'envoyer à l'île de Pomègues, lieu de quarantaine.

Mais suite à la mort constatée de plusieurs mousses et du médecin de bord, l'instance décide d'envoyer le navire sur l'île Jarre afin de le brûler et d'enterrer les cadavres dans de la chaux vive. Malheureusement, sous la pression des notables qui attendent leurs marchandises d'une très grande valeur, les Echevins (Magistrats municipaux) acceptent la déclaration falsifiée présentée au service de santé ; les onéreuses cargaisons du bateau sont alors sorties en fraude des infirmeries du Lazaret d'Arenc, propageant ainsi la peste dans la ville...

Il faudra attendre la fin du mois de juin 1720, soit plus d'un mois après l'arrivée du navire, pour que le bureau de santé ne prenne de réelles mesures sanitaires.

Mais c'est trop tard, le mal est fait : la propagation depuis Marseille à toute la Provence est en marche... Différents cas de décès dus à la peste sont diagnostiqués à partir de la fin du mois de juin. Au bout d'un mois, le nombre de décès augmente de plus en plus à Marseille. Des décisions sont prises trop tardivement par les Echevins pour éviter la propagation: cadavres enterrés dans de la chaux vive, maison des morts murés, combustion de soufre dans les maisons, isolement... L'épidémie continue sa route, se répand.



Le 31 juillet 1720, le parlement d'Aix interdit même aux Marseillais de sortir de la ville et aux Provençaux de communiquer avec eux. Chacun chez soi, on confine les villes. Malgré tout, la peste passe outre les frontières marseillaises.

Les communes voisines comme Allauch, Aubagne, Cassis sont atteintes. Seule la ville de La Ciotat, protégée par ses murailles, est épargnée par la terrible épidémie.

Le 14 septembre 1720, un arrêt du Conseil d'Etat interdit de quitter la ville de Marseille sans certificat sanitaire. Le quart de l'armée française est envoyé pour établir un cordon sanitaire.

On se protège comme on peut : dans le Luberon (dans les monts de Vaucluse), on édifie le " *mur de la Peste* ", un rempart en pierres long de 27 kilomètres censé protéger le Comtat Venaissin de l'épidémie qui frappe la Provence. Des guérites accueillent des gardes qui veillent en armes.

Dans le Gard, comme le prouve ce document, on établit des " *laissez-passer* " ; et oui, l'ancêtre de notre " *Attestation de Déplacement Dérogatoire* "...

Le 04 novembre 1720, Alexandre COULOMB fait viser par les " *consuls du lieu de Remoulin* " un laissez-passer l'autorisant à gagner librement Blauzac. La distance à parcourir est inférieure à 20 kilomètres et ne lui fera même pas quitter ce qui est aujourd'hui le département du Gard, mais les pouvoirs publics ont alors une très bonne raison de réguler drastiquement sorties et circulation des individus...tout comme aujourd'hui !

- Les Provençaux érigent des oratoires ou des chapelles dédiés à Saint-Roch à l'entrée des villages (une petite chapelle en est le témoin à Peyrolles), afin que la peste ne pénètre pas les rues !
- En effet, le culte de ce Saint qui mit miraculeusement fin à une épidémie de peste à Constance (Allemagne) en 1414, s'était très vite répandu dans les campagnes. (merci Thomas !)

- Mais le miracle n'aura pas lieu et le fléau atteint malgré tout Aix et ses villages voisins, Arles, Toulon, Alès, Avignon puis Apt.
- Toute la Provence est touchée, même si certains villages ont été plus ou moins épargnés !

- En revanche, je ne peux rien avancer sur l'utilisation de masques à cette époque, n'ayant rien retrouvé dans les archives ou autres documents.

- L'épidémie recule à partir d'octobre 1720, mais il faudra toutefois attendre la fin de l'année 1722 pour que s'éteignent les derniers foyers de peste en Provence. Au total, sur une population de 400.000 personnes, entre 90 000 et 120 000 victimes sont à déplorer.

- Les ressemblances avec notre époque actuelle sont étonnantes !

- Le réflexe politico-administratif et ses différentes mesures prises au XVIII^{ème} siècle, ont quelque chose de finalement très familier en ces temps où la France est frappée par le Covid-19.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE	04 42 57 80 05
CLSH	04 42 57 86 47
BIBLIOTHÈQUE	04 42 57 84 24
ÉCOLE MATERNELLE	04 42 57 84 15
ÉCOLE PRIMAIRE	04 42 67 11 58
COLLÈGE	04 42 67 04 04
FORESTIERS-SAPEURS	04 13 31 04 42
SALLE SOCIOCULTURELLE FRÉDÉRIC MISTRAL.....	04 42 67 07 91
CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO	04 42 96 42 15
FOYER 3 ^{ÈME} ÂGE.....	04 42 57 84 50
MAISON DE RETRAITE LA CASCADE	04 42 57 54 77
GENDARMERIE	04 42 57 80 09
PAROISSE	04 42 57 80 40
LA POSTE	04 42 57 78 10
OFFICE DE TOURISME.....	04 42 57 89 82
POMPIERS (ADMINISTRATIF).....	04 42 57 17 90
POMPIERS (ALERTE)	18
MAINTENANCE ÉMETTEUR TV.....	0 970 818 818
SOCIÉTÉ DES EAUX LA PASSERELLE.....	09 69 39 40 50
E.D.F. (DÉPANNAGE)	0 810 33 30 04
PODOLOGUE.....	04 42 57 74 20
POLICE MUNICIPALE	04 42 28 64 37
POMPES FUNÈBRES PEYROLLES	04 42 96 24 98
APPEL D'URGENCE SÉCURITÉ GAZ	0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)	
NUMÉRO NATIONAL D'URGENCE POUR LES ENFANTS DISPARUS	116 000
www.116000enfantsdisparus.fr	
SOS ENFANCE EN DANGER	119
SOS FEMMES BATTUES	3919
PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr	

PHARMACIES DE GARDE

www.3237.fr

ou au téléphone au 3237

MÉDECIN DE GARDE

EN SEMAINE DE 20H À 8H, WEEK-END,
JOURS FÉRIÉS, COMPOSEZ LE 15
ANNUAIRE DES MÉDECINS
ET AUTRES PROFESSIONS MÉDICALES

www.allo-medecins.fr/

Peyrolles-en-provence-13860

NOUVEAU À PEYROLLES

CAVE A VIN

Ouverture de la Cave à vin VinO'livier,
ZC Les Rivaux, Route du Plan
à Peyrolles-en-Provence.

Du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 19h.

Mail : vinolivier@orange.fr

Tél : 04.42.69.19.54

Instagram & Facebook : vinolivier

NAISSANCES

HADJ-SAID PAUR Charlotte	14 février 2020
MOUMEN Sandra	19 février 2020
BENNANI Youssef	28 février 2020
PALAJ Johanna	05 mars 2020
MARINO Jeanne	13 mars 2020
HAVÉ Arthur, Philippe, Marien	15 mars 2020
GISKA Mathilde	29 mars 2020
BONTOUX Virgile, Mandi, Guilhem	13 avril 2020
MILLET Victoria, Ophélie, Raphaëlle	02 mai 2020
ARROUB MARLIN Solal	03 mai 2020
GANDON Sandro, Ludwig, Patrick	08 mai 2020
PISCHEDDA Ange	14 mai 2020
SERRA SAUZE Robin, Angello, Elisio	16 mai 2020

DÉCÈS

VIONNET Claude, Mauricette veuve CARBONNEL	13 février 2020
BOREL Monique, Madeleine veuve AUDEMARD	22 février 2020
GRASSIS Roger, Jean-Baptiste	08 mars 2020
TADROWSKA Maria	28 mars 2020
LEPELLETIER Josette, Renée épouse MASSIAS	03 avril 2020
SALA Marcelle veuve CAYETANOT	07 avril 2020
BOUDAUD Ahmed	14 avril 2020
ESCUDIER Aimé, Julien, Lucien	10 mai 2020
ROUX Gaston, Léon, Marius	15 mai 2020

Monsieur Jean-Pierre Mougel , ancien habitant de 2000 à 2012 dans notre commune est décédé dimanche 24 mai à 18h, il avait été surnommé "Le colonel" par les gens du village.

Bien que sa conduite fût particulière, pour moi qui l'ai bien connu, je puis confirmer qu'il s'agissait d'un personnage doté d'une intelligence et d'une culture très exceptionnelle. J'ai eu l'honneur de travailler à quelques reprises avec lui. Il était ancien militaire, colonel dans l'armée de l'air, ingénieur en physique nucléaire, et il avait été décoré de la légion d'honneur pour son travail au service de la défense des intérêts de notre nation.

Chaque année il participait fièrement à la commémoration aux morts des anciens combattants sur la place Albert Laurent.

Jean-Pierre n'est plus,
il est parti accompagné par sa famille, je le salue.

Claude Cavallera